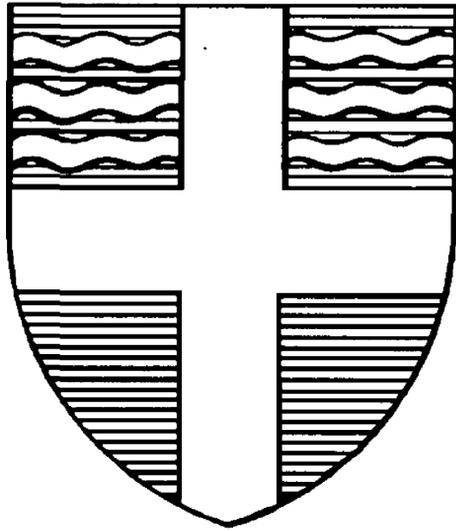


# **COMMUNE DE VERSOIX**



## **Compte rendu administratif et financier**

**1998**

République et Canton de Genève

---

**COMMUNE DE VERSOIX**

**Compte rendu  
administratif et financier**

**de l'exercice 1998**

pour la période du 1er avril 1998 au 31 mars 1999

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF

**1998**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
élu le 2 avril 1995

Entré au  
Conseil en

**PARTI RADICAL**

MM.	Alessi Didier	1983
	Courtois Michel	1979/95
	(démission le 12.10.1998)	
	Leiser Jean-Marc	
	(dès le 14.12.1998)	
	Malek-Asghar Patrick	1994
Mmes	Robas Michèle	1992
	Zwygart Isabelle	1996

**PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN**

Mme	Melo Martine	1995
MM.	Piccot Jean-Pierre	1975
Mme	Schmied Véronique	1995
MM.	Vagnières Philippe	1995
	Vulliemin Jean-Marie	1997
	Wagner Ernst	1998

**PARTI LIBERAL**

Mme	Genequand Sylvie	1985
MM.	Lacroix Raymond	1979
	Lembo Saverio	1991/94
	Meyer Thierry	1995
	Widmer Jean-Pierre	1991

**ENTENTE COMMUNALE**

Mme	Kopp Elisabeth	1995
MM.	Meyll Pierre	1975
	Rodriguez Luis	1995

**PARTI SOCIALISTE**

MM.	Demierre Yves	1991
	Monnet Pierre-Alain	1995

**PARTI ECOLOGIQUE GENEVOIS**

M.	Mazzone Sergio	1991
Mme	Sauter Marie-José	1994

**BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
pour la période 1998-1999

Présidente : Mme Véronique Schmied

Vice-président : M. Patrick Malek-Asghar

Secrétaire : M. Raymond Lacroix

## COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 1. Commissions permanentes :

#### Commission des bâtiments

Rességuier Alain, CA délégué; Piccot Jean-Pierre, président; Demierre Yves, vice-président; Alessi Didier, Genequand Sylvie, Lacroix Raymond, Mazzone Sergio, Melo Martine, Meyll Pierre, Robas Michèle.

#### Commission de la culture

Rességuier Alain, CA délégué; Robas Michèle, présidente; Melo Martine, vice-présidente; Genequand Sylvie, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Sauter Marie-José, Wagner Ernst, Widmer Jean-Pierre, Zwygart Isabelle.

#### Commission de l'environnement

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Mazzone Sergio, président; Malek-Asghar Patrick, vice-président; Courtois Michel (démission le 12.10.1998), Demierre Yves, Genequand Sylvie, Kopp Elisabeth, Leiser Jean-Marc (dès le 14.12.1998), Meyer Thierry, Vagnières Philippe, Wagner Ernst.

#### Commission des finances

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Lembo Saverio, président; Véronique Schmied vice-présidente; Courtois Michel (démission le 12.10.1998), Leiser Jean-Marc (dès le 14.12.1998), Malek-Asghar Patrick, Meyer Thierry, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Sauter Marie-José, Vulliemin Jean-Marie.

#### Commission sociale

Schneckenburger René, CA délégué; Schmied Véronique, présidente; Widmer Jean-Pierre, vice-président; Kopp Elisabeth, Lacroix Raymond, Mazzone Sergio, Melo Martine, Monnet Pierre-Alain, Robas Michèle, Zwygart Isabelle.

#### Commission sport et communication

Schneckenburger René, CA délégué; Meyer Thierry, président; Demierre Yves, vice-président; Alessi Didier, Genequand Sylvie, Mazzone Sergio, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Schmied Véronique, Zwygart Isabelle.

#### Commission des travaux

Rességuier Alain, CA délégué; Lacroix Raymond, président; Courtois Michel, vice-président; Alessi Didier, Demierre Yves, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Sauter Marie-José, Vagnières Philippe, Widmer Jean-Pierre.

**Commission d'urbanisme**

Rességuier Alain, CA délégué; Alessi Didier, président; Demierre Yves, vice-président; Genequand Sylvie, Kopp Elisabeth, Malek-Asghar Patrick, Sauter Marie-José, Vulliemin Jean-Marie, Wagner Ernst, Widmer Jean-Pierre.

**2. Commissions ad hoc****Commission de gestion d'Ecogia**

Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Widmer Jean-Pierre, président; Rodriguez Luis, vice-président; Courtois Michel (démission le 12.10.1998); Mazzone Sergio, Melo Martine, Monnet Pierre-Alain, Zwygart Isabelle.

**Commission de gestion du Fonds Livada**

Demierre Yves, Genequand Sylvie, May Samuel, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Salamin Pierre-Marie, Sauter Marie-José.

**3. Représentation du Conseil municipal**

***Ecole et Quartier*** : Melo Martine, Monnet Pierre-Alain.

***Musique Municipale de Versoix*** : Melo Martine, Robas Michèle.

***Les Mouflets*** : Rodriguez Luis, Vulliemin Jean-Marie

**4. Commission spéciale****Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale :**

Bühler Joseph, Lehmann Claude, Wicht Pierre (nommés par le Conseil municipal); Ricci Alain (nommé par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice (nommé par le Conseil d'Etat).

**CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE**

Président : vacant; vice-président : Estier André; membres : Burnand Frank, Knoblauch Pierre, May Alain, Ricci François, Salamin Pierre-Marie, Widmer Jean-Pierre.

**CONSEIL DE FONDATION BON-SEJOUR*****Membres nommés par le Conseil municipal :***

Mmes Hammer Gabrielle, Kopp Elisabeth, Maitre-Burnand Eliane, Sauter Marie-José, Schneckeburger Janine, M. Vulliemin Jean-Marie.

**Membres nommés par le Conseil administratif :**

MM. Bovier Elie, Pernet Micheline, Perrot Guy, Philippin Gilbert.

**Conseiller administratif délégué :** M. Schneckenburger René.

**Président du Conseil de Fondation :** M. Graber Claude.

### FONDATION DE LA CRECHE

**Membres nommés par le Conseil municipal :**

M. Boehm Eric, Mme Etienne Anne, MM. Mazzone Sergio, Monnet Pierre-Alain, Mme Schneckenburger Janine, M. Smulders Robertus.

**Membres nommés par le Conseil administratif :**

Mme Bersier Véronique, Mme Perey Christiane, Mme Roder Corinne

**Conseiller administratif délégué :** Schneckenburger René.

**Présidente du Conseil de Fondation :** Mme Schneckenburger Janine

### FONDATION POUR L'INSTALLATION A VERSOIX D'ENTREPRISES, D'ARTISANAT ET DE COMMERCES (FIVEAC)

**Membres nommés par le Conseil municipal :**

MM. Genequand Claude, Graber Stéphane, Monnet Pierre-Alain, Rodriguez Luis, Schmied Patrick, Stevens Michel.

**Membres nommés par le Conseil administratif :**

MM. Mettaz Marc-Henri, Sanz Claude.

**Conseiller administratif délégué :** Schneckenburger René.

**Président du Conseil de Fondation :** M. Mettaz Marc-Henri

---

## **CONSEIL ADMINISTRATIF**

élu le 2 avril 1995

Rességuier Alain, Salamin Pierre-Marie, Schneckenburger René

### **Répartition des fonctions administratives**

**M. Alain Rességuier** (suppléant : M. Pierre-Marie Salamin)

Aménagement - Travaux - Bâtiments - Culture

**M. Pierre-Marie Salamin** (suppléant : M. René Schneckenburger)

Finances - Administration - Gérance - Environnement - Ecogia

**M. René Schneckenburger** (suppléant : M. Alain Rességuier)

Sport - Communication - Social - Economie

## Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1998

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre sur le plan administratif la période s'étendant du 1er avril 1998 au 31 mars 1999. En revanche, les états financiers se rapportent à l'exercice 1998 uniquement.

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu 9 séances durant la période sous revue. S'y sont ajoutées 74 séances des diverses Commissions.

Nous mentionnons les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

20 avril 1998 :

- crédit d'étude de Fr. 298'200,-- pour Lachenal
- crédit de Fr. 28'500,-- pour l'aménagement du parking de Bon-Séjour
- présentation des comptes 1997
- vente d'un immeuble (13, route de Suisse)
- vente d'un immeuble (25, route de Suisse)
- Fondation communale Versoix-Centre :
  - a) autorisation d'achat et d'emprunt (25, route de Suisse)
  - b) modification des statuts
- cession au domaine privé communal (chemin de Versoix-la-Ville)

11 mai 1998 :

- crédit de Fr. 39'000,-- pour l'achat d'une Land Rover
- crédit de Fr. 320'385,-- pour la réfection des préaux de Lachenal
- comptes 1997
- résolution : poste de police de Versoix
- élection du Bureau

15 juin 1998 :

- rapport et comptes 1997 de la crèche « Fleurimage »
- rapport et comptes 1997 de la Fondation de Bon-Séjour
- rapport et comptes 1997 de la FIVEAC
- nomination d'un officier au Corps des Sapeurs-pompiers
- résolution : indemnisation des riverains de l'aéroport
- résolution contre l'emploi des bois tropicaux dans la construction

14 septembre 1998

- Séance annulée

12 octobre 1998

- présentation du budget 1999
- autorisation d'emprunter à la Fondation communale Versoix-Centre
- autorisation de renouveler un emprunt à la Fondation de la Commune de Versoix pour l'accueil et le logement de personnes âgées

19 octobre 1998

- convention du droit de superficie avec le CICR

9 novembre 1998

- budget 1999
- rapport de gestion et comptes 1997 de la Fondation communale Versoix-Centre
- crédit de construction de Fr. 200'000,-- pour la réfection de la station de pompage d'Ecogia et la construction d'une nouvelle conduite de refoulement
- crédit de Fr. 400'000,-- pour l'amélioration de l'éclairage public
- crédit d'étude complémentaire de Fr. 701'200,-- pour la suite des travaux de rénovation de l'école Lachenal (salle communale)

14 décembre 1998

- crédit de Fr. 1'173'689,-- pour la transformation du hangar ISDC à Ecogia
- motion de l'Entente communale de gauche concernant la famille Ramic
- nomination d'un membre à la Fondation communale Versoix-Centre

18 janvier 1999 :

- crédit pour la transformation du hangar ISDC à Ecogia
- approbation des statuts du GICORD

1er mars 1999 :

- crédit de Fr. 10'060'000,-- pour la réfection et l'agrandissement de la salle communale Lachenal (bâtiment A)
- crédit d'étude de Fr. 28'500,-- pour la réfection intérieure de l'Ancienne Préfecture
- crédit de construction de Fr. 350'000,-- pour la réalisation d'un espace tennis au Centre sportif de Versoix
- autorisation à la Fondation communale Versoix-Centre pour un achat et pour emprunter
- confirmation du crédit de construction d'un hangar pour ISDC à Ecogia
- jurés pour les Tribunaux 2000.

## Aménagement - Travaux - Bâtiments - Culture

Conseiller administratif délégué : M. Alain Rességuier

### Aménagement, urbanisme

#### Statistique des dossiers autorisations pour l'exercice 1998 (soit du 01.04.1998 au 31.0.1999)

	1996	1997	1998
préavis donnés par la Commune	64	46	68
préavis favorables	56	40	55
préavis défavorables	8	6	13

En ce qui concerne les 55 préavis favorables accordés par la Commune, le DAEL nous a suivis 41 fois. Les 14 dossiers, restant sans réponses du DAEL, sont soit trop récents ou soit la Commune a dû donner plusieurs préavis pour une affaire n'obtenant qu'une autorisation définitive du Département.

Au sujet des 13 préavis défavorables, le DAEL nous a suivis 1 fois, a donné un avis contraire 3 fois. Les 9 dossiers, restant sans réponse, sont soit trop récents ou alors ont été traités plusieurs fois par la Commune sans à chaque fois obtenir un avis définitif du Département.

### Travaux

Génie civil, assainissement, voirie, nettoyage,  
signalisation routière, cours d'eau, décoration florale

#### Assainissement

Le poste budget « entretien canalisations » de Fr. 70'000.-- a été utilisé à raison de Fr. 52'000.-- réparti de la façon suivante :

- curage des canalisations et contrôle sectoriel par caméra.....Fr. 29'000.--
- entretien annuel des sacs de routes .....Fr. 11'000.--
- interventions pour réparations locales de collecteurs ou d'égouts .....Fr. 12'000.--

Le sous-sol de notre réseau, dans la zone urbaine, est parcouru par environ 60 km de canalisations d'eaux usées, pluviales ou mélangées (unitaire). Plus de 1'000 regards (ou cheminées) nous permettent de contrôler l'état de nos collecteurs et de procéder sectoriellement à leur nettoyage. 600 sacs de routes équipent nos chaussées afin de récolter les eaux pluviales.

Environ 90% de notre zone urbaine est maintenant équipée en séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées (WC, douches, eaux industrielles, lavabos, etc.) sont acheminées à la STEP d'Aïre, via la station de pompage située sur le quai de Versoix, pour y être traitées, alors que les eaux pluviales sont directement déversées dans un cours d'eau (la Versoix, canal de Saint-Loup, etc.) ou dans le lac.

Dans la zone rurale, ce sont également 60 km environ de collecteurs communaux d'eaux pluviales qui récoltent les eaux de drainage de notre zone agricole.

Ceux-ci ne sont pas tous repérés et cadastrés; ce travail est en cours et devrait être terminé pour 2000.

### **Cours d'eau**

Cette année encore, aucune intervention importante n'a été nécessaire, c'est une fois de plus notre service Voirie qui s'est chargé de l'entretien courant de nos différents cours d'eau. Fr. 13'000.-- sur les Fr. 15'000.-- disponibles au budget ont été toutefois utilisés pour l'entretien sectoriel de la végétation (abattage et élagage d'arbres), et pour la remise en état d'un terrain suite à un débordement du Nant de Terra-Casa.

Les cours d'eau communaux sont au nombre de 5, soit :

- Canal de Saint-Loup ou de Versoix
- Nant de Terra-Casa
- Nant-de-Braille
- Nant de Crève-Coeur
- Ruisseau du Creuson.

Le plus important est le canal de Saint-Loup, qui s'étend du hameau de La-Bâtie (prise d'eau sur la Versoix) pour se jeter 5 km plus loin dans le Nant-de-Braille. Une magnifique promenade piétonne longe celui-ci de la pisciculture cantonale jusqu'au chemin de Montfleury.

Des aménagements piscicoles ont été réalisés par le DIAE sur la partie amont du canal ; ceux-ci font partie du dossier renaturation des cours d'eau : Versoix 2000.

### **Eclairage public**

Pour l'éclairage public, les travaux d'entretien se poursuivent régulièrement : Fr. 15'000.-- en 1998 (changement ponctuel de candélabres, réparations, améliorations). Le coût de la maintenance et de la consommation électrique de l'éclairage public de notre commune (450 points lumineux) s'est monté à Fr. 89'000.--.

Un crédit de Fr. 450'000.-- a été voté par le Conseil municipal afin d'améliorer l'ensemble de l'éclairage public de notre Commune. Les chemins de l'Ancien-Péage, du Molard et d'Ecogia ont pu ainsi être équipés de nouveaux candélabres.

### **Routes**

Les postes budgétaires « travaux routiers, emplacements, parcs » de Fr. 257'000.-- se répartissent de la façon suivante :

- |  |               |
|--|---------------|
| - peinture passage sous-voies Gare de Versoix .....  | Fr. 9'000.--  |
| - création fosse pour benne à déchets en Braille.....  | Fr. 14'000.-- |
| - création trottoir le long des nouveaux immeubles du chemin Courvoisier.....                  | Fr. 9'000.--  |
| - aménagement garage à vélos place de la Gare .....  | Fr. 33'000.-- |
| - entretien routier ponctuel (brèches, petits aménagements, pose barrières)<br>et divers ..... | Fr. 85'000.-- |
| - entretien végétation et forêt .....  | Fr. 68'000.-- |
| - entretien marquage et signalisation .....  | Fr. 4'000.--  |
| - entretien serrurerie (glissières, portails, clôtures).....                                   | Fr. 28'000.-- |
| - fourniture fontaine du chemin du Biolay.....   | Fr. 2'000.--  |
| - traitements divers (rats, araignées, etc.) .....   | Fr. 5'000.--  |

**Notre réseau**

Ce sont 34 km de chaussées et 9 km de trottoirs communaux entretenus par notre service Voirie, soit une surface de 264'000 m<sup>2</sup>. Sur 90 artères ou chemins, 67 font partie du domaine public communal, les autres étant répartis de la façon suivante :

- domaine public cantonal : 5
- chemins forestiers cantonaux : 6
- chemins privés : 12

## Principaux chantiers « grands travaux » réalisés ou en cours

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Coût</i>	<i>Subvention</i>
Ch. Courvoisier	Réfection de la chaussée Eclairage public / sac eaux pluviales	450'000.--	350'000.-- en cours reste pose revêtement définitif	
Campagne de reprofilage	Pose enrobé et revêtement sur divers chemins communaux Réfection de brèches, traitement de fissures, etc.	520'000.--	400'000.-- en cours	
Ch. Val-de-Travers Ch. Vandelle	Mise en séparatif collect. eaux usées et eaux pluviales Réfection chaussées Création d'une piste cyclable Fermeture ch. Val-de-Travers	680'000.--	600'000.-- en cours	250'000.-- y.c. taxe et particip. des privés
Ch. Dégallier	Mise en séparatif des collect. eaux usées et eaux pluviales Réfection totale de la chaussée	1'900'000.-- en cours (sur 2 ans)	1'000'000.-- en cours	400'000.-- y.c. taxe
ST.PO Ecogia station de pompage	Réfection de la ST.PO d'Ecogia et reconstr. de la conduite de refoulement	200'000.--	160'000.-- en cours	50'000.-- en cours
Eclairage public Commune de Versoix	Amélioration du réseau d'éclairage public sur l'ensemble de la Commune	400'000.-- (sur 3 ans)	100'000.-- en cours	--

## Principaux chantiers en conception

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Subvention</i>
Versoix-la-Ville (suite de la pénétrante)	Suite création de la chaussée, trottoir, éclairage public	260'000.--	--
Richelien (suite constr. des collect. eaux usées jusqu'à La-Bâtie et Plateau de Richelien)	Suite <u>étude</u> de l'assainissement du secteur de Richelien	200'000.--	demande en cours
Aire de compostage intercommunale	Construction d'une aire de compostage intercommunale à Bellevue (particip. de Versoix)	350'000.--	--
Ch. de Montfleury supérieur	Collect. eaux usées pour mise en séparatif secteur en amont du ch. de Montfleury	500'000.--	100'000.--
Pont CFF Montfleury	Elargissement du pont existant y.c. racc. trottoir de part et d'autre (particip. de Versoix)	500'000.--	--
Commune de Versoix	Création de nouveaux centres de récupération des déchets (La-Pelotière, Montfleury, Bourg)	100'000.--	
Rte de Saint-Loup	Chemisage collect. eaux usées existant afin d'éviter l'ouverture de la chaussée entre les 2 écoles	100'000.--	30'000.--

**Tableau de répartition des relevés horaires  
Voirie**

Activité	1998	1997	1996	% moyenne 1998
Heures totales Service voirie + jardins	19'834	19'902	21'070	
Entretien places et routes	4'952	5'280	5'712	24.97
Entretien emplacements publics (cimetière, WC publics, gare, parcours sportif, etc.)	2'936	2'508	2'663	14.80
Entretien machines, matériel, dépôt (int. et ext.)	2'755	2'599	3'331	13.89
Entretien canal	709	559	406	3.57
Entretien emplacements sportifs (n.c. CSV)	274	349	263	1.38
Entretien végétation	1'316	1'627	1'602	6.64
Manifestations (tente communale et matériel)	1'801	1'998	2'006	9.08
Décorations florales	3'985	3'896	4'162	20.09
Divers (votations, déneigement, sapins de Noël, pompiers, démonstrations, gros travaux ponctuels)	1'106	1'086	925	5.58

La différence d'heures totales entre les années 1997-1998 par rapport à 1996 s'explique par le non remplacement de M. W. Meyer, qui a fait valoir son droit à la retraite courant 1996. Un nouveau collaborateur sera engagé dès le début de l'année 2000, afin de revenir à un contingent de 12 hommes (Voirie + Espaces Verts).

**Info-déchets**

Les ordures ménagères sont levées par l'entreprise privée Odelet Transport SA, mandatée par la commune.

L'entreprise Serbeco, elle, est chargée de la levée des conteneurs de nos divers centres de récupération mis à disposition des concitoyens de notre commune.

Les collaborateurs de ces entreprises ainsi que les membres de la Voirie communale sont effarés de constater le sans-gêne et le manque total de sens civique que témoigne l'attitude de certaines personnes, **qui confondent récupération et recyclage avec décharge**, hélas !

Cette situation est d'autant plus regrettable que la grande majorité des citoyens utilisent à bon escient ces dispositions bien pratiques.

Merci de respecter ces emplacements et de poursuivre le tri de vos déchets afin de continuer à sauvegarder notre environnement.

**Info-déchets**

	1998	1997	1996	Evolution
	en to.	en to.	en to.	% 1997-1998
Ordures ménagères	3'671.00	3'536.00	3'384.00	4%
Papier	257.00	239.00	228.00	8%
Verre	298.00	291.00	265.00	2%
Piles/batteries	0.70	1.00	0.84	-30%
Aluminium	2.21	2.39	2.13	-8%
Fer blanc	3.30	4.02	3.52	-18%
Imputrescible	67.00	59.40	66.94	13%
PET	11.10	8.16	7.10	36%
Habits et chaussures	17.00	17.92	18.14	-5%
<b>Total</b>	<b>4'327</b>	<b>4'159</b>	<b>3'976</b>	<b>4%</b>
Habitants	10'208	10'021	9'698	2%
kg./habitant	424	415	410	2%
<b>Coût</b>				
Transport	522'000.00	545'000.00	522'000.00	-4%
Traitement	851'000.00	829'000.00	799'000.00	3%

**Coût de traitement et de levée 1998**

	Levée	Traitement
Ordures ménagères	414'000.00	789'000.00
Papier	32'000.00	12'300.00
Verre	31'000.00	(~ 3'000.00 ristourne)
Frigos	0.00	3'800.00
Déchets jardins y.c. broyage	23'000.00	29'800.00
Ferraille	14'000.00	5'400.00
PET - Alu - Fer - Piles	4'000.00	300.00
Divers (Voirie-Braille-CSV)	4'000.00	5'400.00
<b>Total</b>	<b>522'000.00</b>	<b>846'000.00</b>

**Bâtiments**

Tableaux mentionnant les parcelles et bâtiments communaux.

**PARCELLES COMMUNALES AVEC BATIMENTS**

											06.10.99 AT
Appellation du bâtiment	Adresse	Remarques / utilisation	Derniers travaux	N° parc.	Fo	Zone	Surface parcelles	N° de Bât.	Nomb. de bât.	Surface bât.	destination des bâtiments
1	Standt de tir	151 rte de Sauvermy	Terrain Agricole location MM Serex et Piccot, Stand de Tir	141	47	zone agricole	103'563 m2	737	6	411 m2	dépendance
2								3002		14 m2	dépendance
3								3062		7 m2	cabine électrique
4								3111		7 m2	dépendance
5								3112		4 m2	partie dépendance
6								3113		26 m2	dépendance
7	CSV	201 rte de l'Etraz	Centre Sportif de Versoix	189	48	zone de verdure	120'800 m2	3017	4	3'398 m2	dépendance/maç.
8								3160		5 m2	cabine SI
9								3218		87 m2	dépendance
10								3219		36 m2	dépendance
11	Charron	14 rue des Moulins	Charron	1109	29	4B protégée	127 m2	2440	2	102 m2	dépendance/maç.
12								2505		3 m2	partie dép./ maç.
13		9 rue des Moulins	Charron	1112	29	4B protégée	108 m2	93	1	98 m2	habitation dépend.
14		1 rue des Dissidents	Charron	1113	29	4B protégée	80 m2	94	1	80 m2	habitation/maç.
15	Place Bordier	Place Bordier		2345	12	5	4'695 m2	2409	2	46 m2	places de parc
16								2410		12 m2	dépendance
17	Ebénisterie Bachmann	Rte Suisse 12	Ancien Lavoir	2549	29	5	647 m2	266	6	55 m2	couvert/maç. bois
18										52 m2	station pompage /
19										6 m2	puits / maç.
20										4 m2	citerne / maç.
21										28 m2	atelier / bois
22										44 m2	dépendance/maç.
23	Buvette de port Choiseul	Ch. du Vieux-Port	Parc bateaux,Port Choiseul,Buvette	3128	11	zone de verdure	2'811 m2	1887	2	46 m2	bureau dép./maç.
24								1886		74 m2	dépendance/maç.
25	Sauvetage	Quai de Versoix	Port,Sauvetage,Accès STPO	3224	29	zone de verdure	739 m2	1328	4	69 m2	garage/maç.
26								1656		35 m2	hangar/métal
27								2453		1 m2	dépendance/maç.
28								2488		22 m2	dépendance/maç.
29	Mairie	18 rte de Suisse	Mairie	3958	29	5	3'954 m2	8	3	172 m2	habitation/maç
30	Annexe mairie		Annexe mairie					10		260 m2	habitation/maç
31								1654		91 m2	hangar/maç.
32	Cimetière	10 ch. Louis-Dégallier	Cimetière	4411	20	zone de verdure	6'585 m2	22	1	40 m2	dépendance/maç.
33	Tennis	10 ch. du Levant	Tennis + modélisme	4447	25	5	2'703 m2	2279	1	98 m2	dépendance/maç.
34	Stade	14 av. Louis-Yung	Stade municipal ,buvette	4493	19	5	13'889 m2	1504	2	161 m2	vestiaire/maç.



**PARCELLES COMMUNALES AVEC BATIMENTS / ECOGIA**

										06.10.99 AT		
Appellation du bâtiment	Adresse	Remarques / utilisation	Derniers travaux	N° parc.	Fo	Zone	Surface parcelles	N° de Bât.	Nomb. de bât.	Surface bât.	destination des bâtiments	
1	Ch Biolay	Terrain Agricole et Forêt-ECOGIA		139	39	zone agricole	30'729 m2	3082	1	12 m2	dépendance	
2	Rte Sauverny/Rte de l'Etraz	Terrain Agricole-ECOGIA Ferme à Chouchou		208	48	zone agricole	44'031 m2	1278	1	349 m2	hangar	
3	Ch Ecogia	Château ECOGIA		225	42	zone agricole	3'780 m2	165	2	273 m2	habitation	
4						zone agricole		166		667 m2	serre	
5	Ch Ecogia	Terrain Agricole et Hameau d'ECOGIA		6166	42	zone agricole	265'205 m2	167	25	919 m2	habitation	
6								168		211 m2	dépendance	
7								173		203 m2	habitation	
8								331		59 m2	hangar	
9								332		100 m2	habitation	
10								339		337 m2	hangar	
11			en travaux					1270		79 m2	dépendance	
12								1510		82 m2	dépendance	
13								1830		146 m2	dépendance	
14								1831		200 m2	habitation	
15								2072		174 m2	hangar	
16								2073		1045 m2	hangar	
17								2572		11 m2	dépendance	
18								2580		2 m2	dépendance	
19								2589		16 m2	serre	
20								2618		15 m2	garage	
21								2619		83 m2	habitation	
22								2620		20 m2	dépendance	
23								2621		26 m2	dépendance	
24								2622		16 m2	silo	
25								2623		25 m2	dépendance	
26								2624		16 m2	garage	
27								2625		10 m2	dépendance	
28								2626		13 m2	dépendance	
29								3246		16 m2	garage	

## Culture

### **Versoix-Spectacles :**

Pour sa onzième année d'activité, Versoix-Spectacles a organisé 65 spectacles et concerts qui ont accueilli 3500 personnes. Ceux-ci se sont déroulés aux Caves et à la salle de gymnastique de l'école de Bon-Séjour, dont la scène a été rénovée l'an passé, ainsi qu'à la salle communale.

Côté expositions, ce sont 10 événements qui ont permis la présentation d'artistes des domaines de la peinture, de la photographie, de la sculpture et de l'artisanat, notamment avec la participation du GAAVE, comptant plus de 40 exposants.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir les élèves fréquentant les activités parascolaires qui, avec l'aide des animatrices, ont réalisé des travaux de bricolage sur le thème du « vent dans tous ses états ».

Dans le domaine de l'aide humanitaire, Versoix-Spectacles a invité l'association « Sentinelles » qui s'engage dans la protection de l'enfance sous la houlette de Monsieur Edmond Kaiser. Conférence, exposition et diaporama étaient proposés au public.

Une nouvelle association s'est créée à Versoix, fondée par un groupe de jeunes gens souhaitant récolter des fonds en faveur du Tiers-Monde par le biais de soirées « disco ». Une « première » qui s'est également déroulée aux Caves avec succès.

Comme chaque année, le concours d'artistes amateurs a connu un grand succès : 14 candidats inscrits se sont produits dans une ambiance conviviale et décontractée. Un jeune Versoisien, Cyril Ledermann, a remporté le concours grâce à une brillante interprétation de musique classique à la trompette.

### **Autres manifestations :**

- 1<sup>ère</sup> fête du printemps, 16 mai 1998 au centre sportif : marché aux fleurs, expo des entreprises locales de l'ADER, bourse aux vélos et jeux sportifs.
- Portes ouvertes de la Maison Ferrier, 2 mai 1998 : la découverte pour le public des vestiges de l'ancienne distillerie Ami-Argand, mis à jour par la direction du patrimoine et des sites de l'Etat de Genève.
- Promotions : 2 et 3 juillet 1998, salle communale.
- Théâtre de la Grève : stage intensif de théâtre pendant l'été 1998, dirigé par Pierre Romanens.
- Ciné-Plage 1998 : 4 séances de cinéma en plein air à la maison de la Grève (les samedis du mois de juillet).
- Fête Nationale, 1<sup>er</sup> août 1998 : la FSG Versoix a organisé la Fête Nationale au centre sportif dans le cadre du 125<sup>ème</sup> anniversaire de sa section.
- Journée du patrimoine, 5 septembre 1998 : l'histoire de l'industrie locale : distillerie Argand, Papeterie de Versoix, usine électrique de Richelien, expo rétro de la chocolaterie Favarger.
- Accueil de Mme Ruth Dreifuss, présidente de la Confédération, gare de Versoix, 10 décembre 1998.
- Fête de l'Escalade, 11 décembre 1998 : salle communale, cortège et concours de déguisements.

- Mérites de la commune de Versoix, 2 février 1999, salle communale, décernés en 1999 : « coup de chapeau » à Mlle Gyslaine WAELCHLI, cantatrice et à M. Marc MOJONNIER, trésorier des Amis de la MMV.
- La Fête du Monstre Hiver, 26 mars 1999 : les enfants fréquentant « Le Radis » et les activités parascolaires ont construit un énorme dragon qui a été brûlé à la plage Choiseul pour fêter la venue du printemps.

## Bibliothèque communale

### ANIMATIONS

\* Mercredi 4 février, 20h-21h30, Madame Jacqueline THIBAUT, ayant été active pendant des années pour « Terre des hommes », nous a parlé du **Crime d'honneur** : représailles faites aux femmes qui ont perdu leur virginité malgré elles et dont le déshonneur retombe sur leur famille qui se doit de s'en séparer. Le témoignage d'Alia, jeune femme qui a souffert d'incroyables blessures psychiques et physiques dues au feu, était bouleversant... Des moments forts de partage sur un sujet délicat et mal compris par notre mentalité européenne. Trop peu de public pour apprécier la présence d'Alia et cet admirable travail dans l'ombre !

\* Mercredi 25 mars, 20h-21h30, en collaboration avec les Editions ZOE, nous avons accueilli Madame Laurence DEONNA, grand reporter, écrivaine et photographe genevoise, qui a présenté « **Etre grand reporter hier et aujourd'hui** » accompagné de diapositives tirées de ses voyages ; profondément engagée pour la paix et les droits de l'homme, spécialiste de la situation de la femme en Islam, Madame Deonna dénonce, prend le temps de la réflexion. Soirée extrêmement vivante réunissant plus de 40 personnes, qui s'est terminée avec la vente et la dédicace de livres.

\* Mercredi 29 avril, 14h-15h30, rencontre pour le **Prix CHRONOS-PRO SENECTUTE** : 13 jeunes, deux aînés et deux mamans pour partager les impressions de lectures concernant les dix livres proposés ; avis différents offrant des échanges pertinents et des éclairages intéressants. Le goûter offert a eu un franc succès.

La rencontre au Salon du livre du 2 avril, animée par Pro Senectute, a été plutôt décevante ; l'organisation a rencontré des difficultés : des changements de lieux, le bruit du Salon, le temps restreint à disposition..., tout cela n'a pas favorisé le développement de la critique des livres. Par contre, les jeunes étaient ravis d'avoir reçu un billet d'entrée gratuit au Salon.

Les "Chronos juniors" ont choisi "C'est encore Anastasia" de Lois LOWRY, Ecole des Loisirs 1997, et les "Chronos Seniors" "Bonjour Madame la Mort", un texte de Pascal Teulade et des illustrations de Claude Sarrazin, Ecole des loisirs 1997; le 2e prix Seniors est à signaler "Le pèlerinage de Chimayo" de Marc Talbert, Hachette jeunesse 1997.

\* Mercredi 13 mai, dès 18 heures, **Monsieur Pitch SIEBOLD** et son épouse, Catherine, nous ont accueillis dans leur jardin pour nous permettre de découvrir les sculptures de cet "**orfèvre du fer**". La beauté des oeuvres de Monsieur Siebold est un cadeau qu'il est particulièrement heureux de pouvoir partager ; ainsi, cette possibilité ouverte à tous de le rencontrer dans son atelier a réuni de nombreuses personnes qui ont pu prolonger la soirée autour d'un petit buffet. Moment particulièrement convivial et chaleureux.

\* Mercredi 2 septembre, 20h-21h30, à l'occasion des Journées du patrimoine, Messieurs Claude LEHMANN et André ESTIER ont présenté "**Versoix, si les industries m'étaient comté**"; plus de 40 personnes ont écouté avec intérêt et un vif plaisir ces deux Versoisien très vivants, qui apportaient des anecdotes colorées de l'histoire locale. La reproduction de plans anciens complétait judicieusement cette conférence, transcrite sur papier et placée sur nos rayons.

En octobre, pas d'animation à la bibliothèque : ce sont les bibliothécaires qui sont parties quatre jours à la **FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT (9-12 octobre)** :

\* avec ces 10 halles représentant 6 fois Palexpo (184 000 m<sup>2</sup>), neuf milles éditeurs présents, venant de toutes les parties du monde (107 pays), pour vendre les droits de traduction de leurs nouvelles publications, à disposition des spécialistes du livre;

\* 300 000 produits (livres, journaux, carte, médias divers) exposés pendant 6 jours de foire, dont seuls deux, le samedi et le dimanche, sont ouverts au grand public : 300 000 visiteurs attendus. Des lectures de textes, des débats, des rencontres, une multitude d'animations quotidiennes.

La Suisse était "hôte d'honneur" avec un pavillon de 2.500 m<sup>2</sup> pour présenter le thème "Vaste ciel, vallée étroite".

A la différence de la Foire du livre de Bologne qui est spécialisée dans le livre pour la jeunesse, la Buchmesse couvre **toute la production du livre** : enfants, adultes, romans, documentaires, dans **toutes les langues**.

Nous avons été très amusées par la manière dont nous nous sommes rendues à la foire; une librairie allemande de Genève nous avait dit : "En sortant de la gare, suivez simplement la foule qui marche !"; en effet, chaque jour nous avons retrouvé ce flot important de personnes se rendant d'un pas décidé à la Foire. Un mouvement de foule si fort, symbole vivant de l'attraction du livre ! Saisissant !

Découvrir, regarder, parcourir ces halles si richement habitées par ces innombrables documents, des affiches, des portraits d'écrivains, des éditeurs et autres exposants, glaner des idées pour animer nos locaux, échanger, s'arrêter, prendre le livre qui nous a séduit, pouvoir s'asseoir et ... nous oublier dans la lecture. Moments particulièrement intenses, sans limite dans le temps : juste vivre ce présent : la rencontre avec celui que nous aimons **LE LIVRE**.

En quittant cette Buchmesse nous avons été impressionnées par la découverte de la multitude de ces maisons d'éditions (petites, grandes, spécialisées, éclectiques..., venant des 5 continents) qui témoignent par leur présence de la **vitalité** du livre.

Possibilité d'obtenir ou de consulter à la bibliothèque le rapport plus développé de notre séjour à Francfort.

\* Mercredi 18 novembre, les "**Magasins du monde**" ont proposé des "**Contes des quatre coins de la planète**", à la bibliothèque, de 15h30 à 16h30.

Deux conteuses :

Madame Marie-Anne NICOLE pour les petits, a raconté de délicieuses et malicieuses randonnées tirées de son sac à histoires, accompagnée de son bâton de pluie et de ses timbales tibétaines (réunissant 35 enfants et 16 mamans).

Madame Nicole MEYLL pour les plus grands dès 7 ans, de nombreux contes d'animaux, empreints de poésie... (35 enfants et 10 adultes).

Le stand des Magasins du monde était richement monté, coloré et éveillant de nombreuses envies.

Une pleine réussite : nous sommes tous repartis le coeur heureux !

\* Mercredi 16 décembre, 11h-12h, Monsieur Davide GIOVANZANA a raconté les "**Contes sensés des 6 sens et si le loup devenait le Père Noël**". Invitant les 58 enfants et 10 adultes à participer verbalement à ses histoires, M. Giovanzana, plein d'enthousiasme, a accompagné ses récits par une gestuelle expressive, n'hésitant pas à mimer certains passages, en alternance avec des moments poétiques. Heure très vivante et très appréciée.

#### Remerciements

Notre traitement de texte ne nous permettant pas les mêmes libertés que celui de la Mairie, **Madame Christiane BERNATH** nous prépare les **affiches** annonçant toutes nos animations.

Pour chacune d'elle, les **cantonniers** nous apportent quarante chaises; ils nous aident à déplacer les rayonnages sur roulettes et reviennent le lendemain récupérer les chaises et remettre les rayonnages en place.

Lors des soirées avec diapositives, nous empruntons au Cycle des Colombières un écran; **Monsieur François BAUDRAT**, préparateur, nous le met très gentiment à disposition, gratuitement, le déposant et revenant le chercher.

**Nous les remercions tous très chaleureusement.**

#### ECOLES

Nous avons eu **45 visites de classes concernant** :  
7 enseignants qui ont effectué 8 visites (1E, 2E, 1P, 2P, 3P, 4P et 5P), 3 classes spécialisées (31

visites), 2 responsables des activités parascolaires (4 visites), la crèche Fleurimage (1 fois) et les Mouflets (1 fois).

Nous relevons les trois visites des 5P qui se font rares.

## EVOLUTION

Nous avons prêté **28.087 livres à 6.883 lecteurs** (29.068 livres à 6.873 lecteurs en 1997), soit une diminution de 10 lecteurs et de 981 livres ; la fréquentation est donc restée presque la même (qu'est-ce que 10 lecteurs sur une année ?), par contre la baisse du nombre de livres (moins 981 livres) révèle un appétit de lire légèrement moins fort.

La **diminution des prêts** amorcée en 1997 pour le secteur adultes et celle pour le secteur jeune cette année nous laissent songeuses... Ceci nous paraît étrange, car nous avons plutôt le sentiment qu'il y a beaucoup de monde à la bibliothèque ; en effet, nous avons de plus en plus souvent des moments de grosse bourrée suivis de moments très calmes. Par contre, dans les statistiques de prêt n'apparaît pas la simple fréquentation de nos locaux ; en effet, nous accueillons régulièrement des jeunes qui viennent étudier ou faire des recherches ensemble, ainsi que des adultes qui s'attardent dans le secteur des revues.

## CONCLUSION

Cette année a été bien remplie et enrichissante en activités particulières : cours informatiques, journée de "La voix de son livre", Assemblée de la BBS à Yverdon, voyage à Francfort très apprécié, participation au concours Chronos-Pro Senectute. Toutes des nouveautés qui participent au dynamisme de la bibliothèque et nous donnent de la "vitamine C" dans notre travail!

Internet a demandé beaucoup de temps et d'énergie et grâce à l'accueil favorable de la Commission culturelle, le feu vert a été donné pour une connection dès janvier 1999. Notre adresse est : [www.bibliversoix@span.ch](mailto:www.bibliversoix@span.ch).

**ECRIVEZ-NOUS !**

## **Association Ecole & Quartier**

Le compte rendu administratif est une tribune exceptionnelle pour les associations locales. C'est le media qui regroupe la plus grande majorité des événements de la plupart des associations. C'est pourquoi, nous vous proposons, pour l'AEQV, de prendre connaissance du rapport annuel que le président a présenté à l'assemblée générale au mois de février 1999.

"Je suis heureux de pouvoir exprimer pour la quatrième année consécutive ma profonde satisfaction. L'Association pour Ecole & Quartier à Versoix (AEQV) se porte bien grâce à la très efficace collaboration de chacun de ses "protagonistes".

Tout d'abord, je saisis la présente occasion de saluer l'esprit de collaboration qui a présidé tout au long de cette 23ème année académique. La gestion de l'AEQV n'est (toujours) pas une mince affaire. L'organigramme est complexe, en raison notamment du nombre important d'intervenants. Si bien qu'une bonne gestion, je le répète une nouvelle fois, nécessite une collaboration de tous les instants et de tous les partenaires si l'on veut atteindre les objectifs que l'on s'est fixés.

Parmi les intervenants, il en est trois en particulier, sans qui le système se gripperait, que je souhaite sincèrement remercier. Il s'agit de Gil HERBEZ, administrateur, et des deux secrétaires Carole JAUSSE et Pierrette ROMY. Trois personnes dotées d'un sens élevé de la conscience professionnelle, qui ont le goût du travail bien fait, qui savent exiger et se faire apprécier. Ils assument avec entrain les fonctions qui leur sont dédiées.

Dans ce même rapport, je vous faisais remarquer l'an dernier que les membres des organes dirigeants de l'AEQV, soit le comité, le bureau et le secrétariat, avaient été renouvelés pour plus de leur moitié, voire dans leur totalité pour certains. En d'autres termes, c'est une toute nouvelle équipe, qui n'a ni vécu ni participé à la création de l'AEQV voilà plus de 23 ans, qui se retrouve chargée de sa direction.

Afin que vous puissiez évaluer la qualité du travail des membres chargés de la direction de l'AEQV vous trouverez, à l'instar des années précédentes, les compte-rendus de chacun des responsables de commission du comité

composition 1997/1998 :

Françoise WICHT pour les nouveautés,

Antoinette ANNEN pour les "profs",

Michel DOKIC pour la réflexion sur l'association,

Roberto PISANI pour la trésorerie,

Marc HOUVET et ses "complices" pour Ciné-Versoix,

Jean-Marc ROBYR pour la technique,

Pierre-Alain MONNET pour la communication,

Michel CELA, Daniel DURET et Claude ROCHAT pour la vérification des comptes et

Gil HERBEZ pour l'administration.

Les autres membres du comité, bien que n'occupant pas une fonction particulière, ont également largement contribué à la gestion de l'AEQV tant par leur participation assidue aux séances du comité que par leur présence lors d'activités ponctuelles comme la séance de préparation de la soirée d'inscription, le spectacle de danse du modern jazz et la soirée des responsables.

Le bilan de la rétrospective de l'année écoulée est, je ne me lasserai pas de le répéter, une nouvelle fois largement positif. En effet, avec un comité majoritairement renouvelé et un bureau (président, vice-président, trésorier, administrateur) totalement renouvelé, l'esprit d'Ecole & Quartier a été maintenu, voire renforcé.

En effet, la gestion administrative étant presque maîtrisée malgré les difficultés informatiques rencontrées tout au long de cette année académique, il était loisible de se concentrer sur le troisième volet du credo de l'AEQV: "rencontrer".

Sachant que près de 3'000 personnes se croisent à l'AEQV, il a été imaginé que celles-ci pourraient établir une relation sociale au sens large. Les protagonistes de l'AEQV étant géographiquement et temporellement éparpillés, le comité souhaite créer une ambiance propice à l'échange social dans un sens large.

Pour la poursuite de cet objectif, diverses mesures ont été prises, notamment celles qui suivent :

La première mesure aura consisté à mettre l'accent sur la qualité de membre. Le but n'étant plus uniquement de récolter une cotisation annuelle de fr. 10.-- mais bien de provoquer la volonté d'adhérer à une collectivité dont l'objectif commun consiste, entre autres, à se réunir pour partager des connaissances. Le paiement de la cotisation annuelle serait alors la manifestation de la prise de conscience d'appartenir à un ensemble, d'être prêt à ne pas simplement consommer mais de s'impliquer. A cet effet, la formule d'adhésion 1998/1999 a été modifiée de telle manière que cette prise de conscience soit réalisable. Elle a été séparée des formules d'inscription et accompagnée d'un texte décrivant les structures de l'AEQV.

Par ailleurs, le bulletin interne, qui était dans un premier temps diffusé auprès des seuls responsables d'activités, a été distribué à l'ensemble des membres. L'espace rédactionnel, tout entier dévolu aux reflets de la vie des membres et des activités de l'AEQV, tente de convaincre que s'impliquer c'est beaucoup mieux que de simplement "consommer".

Dans le même élan, les responsables d'activités ont été consultés afin de déterminer dans quelle mesure ils avaient eux aussi conscience de faire partie d'un ensemble plus important, entendu en terme de dimension, que la classe qu'ils ont dans leurs cours. Tel n'est effectivement pas le cas. Raison pour laquelle, un petit texte résumant les points forts de l'existence de l'AEQV leur a été distribué pour la rentrée 1999 en les priant de bien vouloir expliquer à leurs élèves qu'ils étaient un des éléments d'un ensemble auquel ils pouvaient adhérer.

Enfin, partant du constat que l'implication des membres dans la vie de l'AEQV ne peut simplement se décréter pour qu'elle se produise, il a été conclu qu'il fallait disposer d'un bon prétexte. Entre les membres réunis autour de ce dernier se créeraient alors des liens sociaux; en oeuvrant collectivement à la poursuite d'un objectif, des relations sociales devraient naître.

Ce bon prétexte pourrait se concrétiser dans l'organisation en l'an 2000 du 25ème anniversaire de l'AEQV ou encore dans la participation de l'AEQV dans le cadre de l'organisation de la fête de l'an 2000, mise sur pied par la commune de Versoix. Ces deux variantes sont présentement à l'étude.

Par la poursuite de cette facette ("rencontrer") de l'un des objectifs fixés dans les statuts de l'AEQV, le comité souhaite franchir un pas supplémentaire : non seulement l'AEQV est capable de dispenser des cours mais elle peut également faire preuve de civisme, en tentant de faire prendre conscience à ses élèves qu'ils font partie d'une structure plus importante dans sa

dimension et qu'ils peuvent y adhérer pour s'y impliquer.

C'est peut-être l'un des rares moyens d'éviter de voir disparaître le bénévolat.

Avant de conclure, je me plais, à chaque fois que l'occasion m'en est donnée, de souligner l'importance que revêt aujourd'hui l'AEQV au sein de la région de Versoix. Les autorités publiques, aussi bien communale que cantonale, en sont parfaitement conscientes. En témoignent les subventions qu'elles versent (15% du budget). Soutien financier qui permet le maintien d'une vie associative qui fait partie intégrante de notre société. Non seulement celle-ci coopère à l'élévation du bien-être de la collectivité par l'offre d'une activité culturelle au sens large, mais elle contribue, par son organisation, à promouvoir la notion d'effort. L'association est en effet fondée sur le bénévolat,; c'est-à-dire sur la mise à disposition à titre gracieux de son temps et de son énergie ; ce qui de nos jours mérite d'être relevé, tant cette espèce d'individus, le bénévole, se fait de plus en plus rare.

En guise de conclusion, je souhaite remercier tous les membres du comité qui consacrent bénévolement une partie de leur temps à la gestion de l'AEQV ; les secrétaires Pierrette ROMY et Carole JAUSSE qui font toujours un travail appréciable et apprécié ; les membres de la commission de Ciné-Versoix qui font un travail extraordinaire et estimé ; les responsables d'activité qui sont très prisés par leurs élèves ; le personnel administratif et technique du collège des Colombières qui répond spontanément présent à chacun de nos appels ; Georges SCHURCH, directeur général, qui nous prête toujours une oreille très attentive ; le DIP et le DAEL, les autorités communales de Versoix ainsi que les communes avoisinantes genevoises et vaudoises qui nous soutiennent sans condition.

Claudio PISANI  
président AEQV"

**Sport - Communication - Social - Economie****Conseiller administratif délégué: M. René Schneckenburger**

Les subventions 1998« sports » ont été attribuées aux clubs suivants:

<b>Libellés</b>	<b>Subventions 1998</b>
BADMINTON	2'000.-
BASKET CLUB	67'750.-
C.N.V.	4'800.-
C.T.T.	4'000.-
F.C. VERSOIX	28'150.-
F.S.G	6'400.-
JUDO	3'000.-
TENNIS Club Versoix	3'000.-
<b>TOTAL</b>	<b>116'500.-</b>

**Le Centre sportif** a fêté ses dix ans le 16 mai 1998. Cela a été l'occasion d'organiser une journée de réjouissances sur le thème de la Fête du printemps : marché aux fleurs, animations sportives, concours organisés par les clubs utilisateurs du CSV et le bal populaire.

L'ADER (Association pour le Développement de l'Economie Régionale) s'est associée à l'événement en présentant une série de stands d'exposition tenus par les commerçants locaux.

L'été 1998 fut très ensoleillé : la fréquentation de la piscine a été un record avec une recette d'entrées jamais atteinte pendant ses dix ans d'exploitation : plus de Fr. 76'000.- ont été encaissés.

Le centre sportif n'étant pas desservi par les transports publics, le Conseil administratif a organisé, en juillet et août, un service « navette » gratuit sillonnant les principaux quartiers de Versoix pour emmener les personnes à la piscine. Cette prestation a été fort appréciée et sera reconduite la saison prochaine.

**La plage de Port-Choiseul** a connu également l'affluence du public grâce à ce bel été.

**Mérites versoisiens sportifs**

La cérémonie de remise des Mérites s'est déroulée le mardi 2 février 1999. A l'issue de celle-ci, le rink-hockey club de Genève a fait une démonstration de cette discipline. Soulignons que le club est champion suisse depuis plusieurs années.

Voici la liste des nominés :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| 1. Raphaël Di Marino, vice-champion CH, motocross, cat. Mini 80cc, champion GE     | coup de chapeau |
| 2. Boris Stevens, Cyndi Salamin, Arnaud Moutinot, Jonathan Devaud champion(ne)s GE | coup de chapeau |
| 3. Guillaume Evrard, champion CH jr en slalom ski nautique                         | mérite junior   |
| 4. Camille Lubke, championne CH en combiné ski nautique                            | mérite junior   |
| 5. Xavier Bouvier, champion CH Ball Trap, fosse olympique                          | médaille        |
| 6. Raymonde Louis, championne CH Ball Trap fosse olympique dames                   | mérite          |

7. Gilles Von Siebenthal, champion CH skeet, toutes catégories	mérite
8. Miguel Estade, champion CH Skeet, cat. C.	mérite
9. Gilles Von Siebenthal, Cédric Huggler, Sylvano Marian, équipe championne CH en skeet	mérite
10. Mégi Khouboulachvili, Stéphane Avenel, Jean-claude Lucini,, Rudolf Gutzwiller	mérite
11. Michel Jaussi,, entraîneur basket, Minimes	coup de chapeau
12. Equipe Basket, Minimes, championne GE, saisons 96 à 98	coupe gravée
13. Fanny Berger, championne CH jr en badminton « double »	mérite junior
14. Mafalda D'Alfonso, championne CH 80 m « cadette B »	mérite junior
15 Kirsten Weber, championne CH jr, Interclub Tennis	mérite junior
16. Mélissa Kammacher, championne CH jr Interclub tennis	mérite junior
17. Equipe Tennis ligue B., championne suisse de ligue C, montée en ligue B	distinction
Stéphane Cotting, membre du Genève Rink-Hockey, équipe championne CH	mérite

## Economie

### 1998 : LA FIVEAC S’AFFIRME DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

De nombreux défis ont dû être relevés par le Conseil de Fondation de la FIVEAC durant l'exercice 1998.

Tout d'abord, sur le plan de la location des locaux qui ont permis l'accueil de nouvelles entreprises, mais en même temps, il a fallu gérer les difficultés de 2 entreprises versoisiennes qui n'ont plus payé leur loyer et à qui la FIVEAC a finalement dû signifier leur congé par voie juridique et avec le concours d'un avocat. Les conséquences financières sont importantes, puisque c'est non seulement une perte importante du loyer que la FIVEAC doit enregistrer, mais également des frais juridiques.

Heureusement, les locaux ont pu être reloués et accueillir ainsi 2 entreprises nouvelles à Versoix avec de nombreux postes de travail, ce qui est l'objectif principal de la Fondation.

Il faut enfin souligner que la FIVEAC porte un effort tout particulier sur la gestion de son immeuble et entretient des contacts avec les locataires.

L'autre activité développée par la FIVEAC concerne la Pépinière d'entreprises, avec le soutien à plusieurs candidats venus s'installer dans les locaux de Choiseul.

L'activité de la pépinière a été très importante et présentée aux Magistrats des communes de la rive droite, afin d'essayer d'élargir le cercle des collectivités publiques prêtes à s'engager dans cette nouvelle forme de soutien à l'économie. Il faut bien reconnaître que les communes n'ont pas suivi la démarche de la Pépinière, parce qu'elles n'ont tout simplement pas la possibilité d'accueillir dans des locaux communaux de telles activités. Mais c'est aussi la preuve que notre Fondation est une institution d'avant-garde et qu'elle peut ainsi participer au développement économique de Versoix.

Le financement de la pépinière est devenu un souci plus important du fait du manque de recettes provenant des locations, et le Conseil a déposé une demande de financement auprès de START-PME qui, pour l'instant, n'a pas abouti, car cet organisme ne finance pas des fondations communales, mais des entreprises, ce qui reste donc possible lorsque ces entreprises auront vu le jour.

Le Conseil municipal de Versoix a également pu auditionner le mandataire de cette pépinière, M. Lenoir, et s'est ainsi rendu compte de la justesse de son concept. Néanmoins, la FIVEAC a dû réduire les candidatures faute de moyens financiers et, pour 1999, nous bénéficierons d'un appui communal de Fr. 100'000.- qui ne seront utilisés que lorsque les conditions de financement seront indispensables.

D'autres démarches ont été entreprises, notamment auprès de la Fondation des terrains industriels (FTI) afin de promouvoir l'installation d'entreprises dans le quartier de La Scie, dont la majorité des terrains appartient à l'Etat, et une modeste partie à la commune. Là, également, le potentiel existe,

mais les démarches seront longues, vu la situation économique générale. Mais le dossier avance, grâce à la FIVEAC.

Un excellent résultat a été obtenu avec le projet Fleur d'Eau, propriété de l'UBS, qui souhaitait vendre la magnifique parcelle située au bord de la route de Suisse, à l'entrée de Versoix-la-Ville. Un projet, étudié avec le bureau de M. Lavizzari, a abouti à la conclusion d'un accord d'achat à des conditions avantageuses, mais avec la Fondation Versoix-Centre, qui est heureusement intervenue en ayant les moyens financiers pour cette acquisition. L'essentiel était de devenir propriétaire de cette importante surface (14'000 m<sup>2</sup> au prix de Fr. 2'250'000.-), qui a l'avantage d'avoir déjà son PLQ et qui peut ainsi rapidement accueillir un projet de développement.

Les tractations avec le Département de M. Carlo Lamprecht sont en cours et ce dossier devrait aussi permettre le développement économique de Versoix avec des nouvelles entreprises et des nouveaux emplois.

Tous ces dossiers démontrent combien l'activité des membres de la FIVEAC a été importante, même si le résultat n'est pas encore aussi favorable qu'on pourrait le souhaiter. Il faut bien se rendre compte que le développement économique n'est pas chose facile, mais qu'avec la persévérance et la volonté réunies du Conseil de fondation et du Conseil municipal, le résultat sera bientôt bénéfique pour la commune de Versoix. Les moyens de réussir existent, et les premiers succès sont là pour démontrer que l'activité de notre Fondation est utile pour gérer le développement économique de notre commune.

Le résultat financier est décevant par rapport aux efforts fournis durant cet exercice, mais le cap difficile est passé, l'année 1999 s'annonce meilleure, et tous les moyens sont engagés pour assurer cette amélioration indispensable de nos finances. La confiance des Autorités est un élément indispensable pour atteindre nos objectifs, nous savons qu'elle nous est acquise, et nous pouvons assurer que chaque membre de la Fondation a conscience de l'importance de la mission de la FIVEAC.

La FIVEAC étant maintenant connue par les Autorités cantonales, c'est aussi la perspective de pouvoir bénéficier de leurs appuis, à nous de les concrétiser le plus rapidement possible.

### **Jeunesse - crèches et garderies, domaine social**

Les membres de la commission sociale se sont réunis à 9 reprises durant la période concernée pour traiter les différents dossiers relevant des domaines susmentionnés.

#### **Les principales subventions communales versées en 1998:**

<b>Libellés</b>	<b>Subventions 1998</b>
Subvention crèche Fleurimage	515'000.-
Subvention ludothèque	5'000.-
Subventions colonies	12'695.-
Subvention garderie les Moufflets	146'000.-
Subvention garderie Montfleury	9'200.-
Subventions Rado, Radis, Galaxy avec participation salaires animateurs	109'500.-
Subvention service orientation professionnelle	27'000.-
Subvention Hospice général	75'000.-
Allocations complémentaires OCPA	114'000.-
Subventions diverses (Grève, Samaritains, Club des Aînés)	3'500.-
Aide humanitaire	59'000.-
<b>TOTAL</b>	<b>1'075'895.-</b>

### **Jeunesse**

#### **DPIG**

Dialogue et prévention inter-génération

Le DPIG est une plate-forme composée des différents acteurs sociaux travaillant sur la commune : personnel du CASS (assistant social, infirmière, orientateur professionnel), conseiller social du Cycle des Colombières, animateurs du Rado. Leur réunion leur permet d'échanger leurs expériences, d'élaborer des stratégies de prévention et d'offrir à la commune une source d'informations sur les problèmes sociaux communaux. Lorsqu'une action sur le terrain est nécessaire, le DPIG fait appel aux associations et services concernés.

#### **Quoi de neuf cette année au centre de rencontres le RADO ?**

Sur le plan cantonal, il faut relever que le statut des centres s'est renforcé avec la création de la FAS'e, fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, en remplacement de la CCCLR.

#### **Au RADIS**

Outre les activités traditionnelles que sont le **Centre aéré** et les **Mercredis aérés**, durant la belle saison, le mardi après l'école, un animateur et une monitrice se rendent à la **Pelotière** avec la remorque de jeux. C'est un moment privilégié pour les enfants, qui permet également d'entrer en contact avec les parents et les habitants du quartier.

Le 16 septembre 1998, le Radis a participé **aux olympiades du jeu**, manifestation organisée par les différents Centres et jardins Robinson du canton.

**La journée des Droits de l'enfant** a été le prétexte à des portes ouvertes au Centre.

La collaboration avec le parascolaire s'intensifie.

#### Au RADO

Avant tout un lieu d'accueil, le Rado a également organisé un **stage de graphe** en automne, un **atelier de voyage** au printemps.

Le Rado participe au collectif des centres qui animent la **Grève nautique**. La collaboration entre le Rado et le conseiller social du CO se développe.

#### Au GALAXY

En plus de ses célèbres discos « **intra et extra muros** », le Galaxy a organisé une ouverture spéciale pour le Mondial de foot et proposé des ouvertures « **accueil** » pour les plus de 16 ans .

#### Au DFIG

Lieu d'échange entre professionnels du domaine social qui permet plus d'efficacité dans les actions respectives.

### **Crèches et garderies**

#### **Crèche Fleurimage, trois ans**

Pensée, conçue, attendue, nourrie, choyée, maternée, élevée...On pourrait continuer ainsi à mettre en parallèle ces trois années de fonctionnement de la crèche Fleurimage et celui du développement des enfants qu'elle accueille.

Tant il est vrai qu'il a fallu ces trois années pour sortir de sa toute petite enfance.

Pour créer une équipe, l'étoffer, lui donner les moyens de s'épanouir.

Pour s'installer dans ses locaux.

Pour se faire connaître et s'ouvrir à l'extérieur.

Il n'est plus nécessaire de faire la preuve de l'utilité d'une crèche à Versoix, et les résultats sont là pour le prouver : la crèche affiche complet tout au long de l'année et laisse même un nombre de demandes en liste d'attente, et ceci en appliquant strictement son règlement qui donne, évidemment, priorité aux Versoisien.

#### **La Garderie des Mouflets**

La Garderie des Mouflets est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans. Elle souhaite par son travail rendre service aux parents, initier nos petits à la vie collective et favoriser le développement de leurs qualités créatrices.

Durant l'année scolaire, 24 enfants sont accueillis chaque matin et 18 l'après-midi. Les inscriptions ont lieu au mois d'avril. Durant l'été, la garderie se transforme en mini centre aéré, 4 matinées par semaine.

La présidence du comité de l'association des Mouflets incombe à Madame Isabelle Zwygart.

#### **La Garderie de Montfleury**

Accueille les enfants du quartier dès l'âge de 20 mois, 3 matinées par semaine, au local réservé à l'AHM. Une vingtaine d'enfants par jour fréquentent cette garderie, dirigée depuis de nombreuses années par Mme M. Ecuyer.

#### **Colonie de vacances La Ruche**

C'est en Valais, aux Granges-sur-Salvan (1100 m).

Il s'agit d'une grande maison avec une cinquantaine de lits, une salle à manger boisée, une belle cuisine, qui a été récemment entièrement refaite, des salles de jeux, deux grandes terrasses, des champs, la forêt toute proche, les vaches, les grandes promenades, la baignade, les jeux, le sport (tennis, mini-golf, basket, varrape, etc.).

Cette propriété est gérée par les sections de Meyrin, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. La section de Versoix a envoyé une quarantaine d'enfants pour les séjours de l'été 1998.

Vous pouvez également, si vous en avez envie, faire un don sur notre CCP 12-6125-8. Michèle Blanchard est la présidente de l'association.

### **L'Association des Samaritains de Versoix et environs**

Lors de notre Assemblée générale du 9.3.1999, notre effectif était de 15 membres remplissant les conditions d'obtention du certificat ATS (Attestation premier secours).

Un grand merci aux 304 donateurs qui se présentent au DON DU SANG que nous organisons 2 fois par an avec le Centre de Transfusion Sanguine de l'Hôpital cantonal. Merci, également, aux nombreuses personnes qui soutiennent notre section moralement et financièrement, comme lors de la collecte annuelle programmée fin août.

Notre association a participé aux différentes manifestations communales et sportives (142 heures), sans compter l'accompagnement lors des 6 excursions annuelles du club des aînés ; elle a organisé des cours de Sauveteurs pour 137 personnes, des cours de premiers secours pour 15 personnes, des cours CPR (massage cardiaque) pour 14 personnes, ainsi que des cours U.P.E. (Urgences pour les Petits Enfants) pour 12 couples.

Une conférence sur la drogue a été donnée par le chef de la brigade des stupéfiants, avec pour thème « Du planteur au consommateur ». Dans le cadre des activités parascolaires, nous avons reçu des enfants de 4 à 8 ans, nous leur avons parlé de leurs droits et surtout de leurs devoirs en cas d'accidents, de chutes, de blessures. Il ont appris à mettre des pansements, etc.

### **Domaine social**

**Le Mérite social 1998** : un « coup de chapeau » a été décerné à Mme Marie-France Golay, animatrice parascolaire pour l'ensemble des activités déployées depuis de nombreuses années en faveur des enfants inscrits au GIAP.

### **Restaurants scolaires**

Les écoliers sont toujours très nombreux à se rendre dans les différents restaurants scolaires de notre commune. Il s'agit d'environ 250 enfants qui mangent aux cuisines scolaires.

Il faut noter que dès la rentrée scolaire 1999/2000, les bons de repas seront remplacés par des facturations mensuelles.

**Les allocations complémentaires aux bénéficiaires de l'OCPA** (Office cantonal des personnes âgées) sont versées par la commune, s'effectuent deux fois par an et s'élèvent chaque fois à Fr. 275.- pour les personnes seules et à Fr. 425.- pour les couples, auxquelles s'ajoute une indemnité de Fr. 100.- pour le chauffage.

### Sortie des aînés 1998

Record du nombre de participants à la sortie des aînés de notre commune, le 9 septembre 1998 : plus de 270 personnes !

C'est par une magnifique journée que nos invités ont navigué durant la matinée sur les lacs de Morat et Neuchâtel. Puis le bateau les a déposés à la Tène Plage, au bord du canal de la Thielle, où le repas s'est déroulé dans une ambiance détendue et chaleureuse, avec dégustation des filets de palée, spécialité de la région.

Des airs de musique ont entraîné certains de nos invités sur une piste de danse improvisée, d'autres se sont retrouvés pour raconter et entendre les histoires de Versoix, d'autres, encore, ont profité de cette journée ensoleillée pour se promener au bord du lac.

Le Conseil administratif a accompagné nos aînés durant toute la journée .

Tous nos remerciements aux membres du Conseil municipal qui ont tenu compagnie à nos invités.

Toute notre reconnaissance aux infirmières et aux membres des Samaritains de Versoix, qui offrent chaque année leur soutien en nous faisant bénéficier de la présence d'un de leurs représentants.

### Centre d'action sociale et de santé (CASS),

5, ch. Versoix-la-ville

#### La nouvelle mission des centres d'action sociale et de santé :

Conformément à la loi sur l'aide à domicile, la nouvelle organisation du CASS de Versoix a été progressivement mise en place. Ce processus de changement répond à la nouvelle mission donnée aux Centres d'action sociale et de santé : regrouper et intégrer les différentes activités des services, cantonaux et communaux, publics et privés, s'occupant d'aide sociale et d'aide à domicile. Cette nouvelle organisation comporte 3 unités de service, soit :

accueil et secrétariat social et action sociale, tél. 779 25 66

aide et soins à domicile : aides familiales (tél. 755.57.17), aides ménagères (755.61.88) et infirmières (tél. 755.10.80)

Le CASS de Versoix est destiné aux habitants des communes de Bellevue, Genthod, Collex, Céligny et Versoix.

Dans les locaux du CASS, l'antenne du service d'orientation est à disposition de toute personne souhaitant faire le bilan sur sa situation scolaire ou professionnelle, ou de personne sans emploi.

Une borne informatique indiquant tous les emplois vacants en Suisse est à disposition de la population. Cette antenne est ouverte tous les après-midi (du lundi au vendredi).

L'équipe des bénévoles qui portent les repas à domicile (au nombre de 12 personnes) est toujours aussi active dans notre commune puisque 3136 repas ont été livrés à 32 bénéficiaires durant l'année 1998.

## L'aide humanitaire

Sur proposition des membres de la commission sociale, le Conseil administratif a attribué le budget réservé à l'aide humanitaire de la façon suivante :

1'000.-	Ass. Suisse amis de Sœur Emmanuelle	Khartoum (repas journaliers)
5'000.-	Centre éducatif écologique de la Côte Oaxaca (Mexique)	construction centre d'accueil pour les enfants des rues
10'000.-	Fédération Genevoise de Coopération	Terre des Hommes : Burkina Jardins de Cocagne (Mauritanie)
5'000.-	Haïti Cosmos	Continuation du projet Batibrique
2'000.-	KJC Project sud de l'Inde	création d'une entreprise de commerce
2'000.-	Projet Faim Afrique	micro-crédits
2'000.-	Médecins sans frontières	Sud Soudan : guerre et famine Burundi
5'000.-	Nouvelle Planète	groupes suisses participant à des projets d'entraide en Afrique
2'000.-	Projet école internat Rosillas	Andes boliviennes
5'000.-	Primavera (Equateur, Quito)	centres de jour pour adolescents
5'000.-	Burkina	regroupement de plusieurs cultivateurs pour construction poulailler.
1'000.-	Chaîne du Bonheur	Sud Soudan
10'000.-	aide au quart-monde	

## Finances - Administration - Gérance - Environnement - Ecogia

**Conseiller administratif délégué : M. Pierre-Marie Salamin**

### *Administration communale et personnel*

Après 15 ans de service, Madame Danielle Grenier a manifesté le désir de prendre une retraite anticipée. Aide de bureau au secrétariat de la Mairie, Mme Grenier a démontré tout au long de sa carrière des qualités de contact et son bon sens lui a permis de rendre d'innombrables services. Elle a quitté sa fonction le 31 décembre 1998. Pour la remplacer, le Conseil administratif a engagé Madame Catherine Asgedom-Wicht qui a pris ses fonctions le 4 janvier 1999. Connaissant bien la Commune, elle pourra mettre ses nombreuses qualités en pratique au sein de notre Mairie.

Le 31 août 1998, c'était au tour de Monsieur Christian Jacquenoud, chef jardinier, de nous quitter pour prendre un poste d'enseignant à l'école d'horticulture de Lullier. M. Jacquenoud a été un collaborateur très apprécié et ses grandes connaissances lui permettront d'accomplir son nouveau métier avec toute l'efficacité que nous lui avons connue. Son remplaçant a été désigné en la personne de Monsieur Serge Bertoli qui exerçait la fonction de sous-chef jardinier à la Commune du Grand-Saconnex. M. Bertoli a déjà eu, depuis son engagement le 1er mars 1999, l'occasion de démontrer que notre choix était le bon.

Le 11 février 1999, nous avons appris avec stupeur le décès subit de Monsieur Bernard Niclasse, concierge à l'école de Bon-Séjour. Bernard Niclasse était unanimement apprécié du corps enseignant et des élèves de Bon-Séjour ainsi que des Autorités communales et de ses collègues. A son épouse et à sa famille, nous réitérons nos sentiments de sympathie. C'est Monsieur Claude Bally, concierge à l'école Ami-Argand qui l'a remplacé.

Au Centre sportif, le Conseil administratif a engagé le 4 janvier 1999 un nouveau collaborateur. Monsieur David Schaulin assurera la responsabilité du gardiennage de la piscine et collaborera à la maintenance du Centre.

Enfin, le 31 août 1998, il a été décidé d'engager un apprenti horticulteur-paysagiste. Monsieur David Cosi effectuera sa formation au Centre sportif sous la responsabilité de MM. Schumacher et Bertoli.

A tous ceux qui sont entrés au service de la Commune, le Conseil administratif souhaite labienvenue et que chacun trouve des satisfactions dans ses nouvelles fonctions.

L'effectif du personnel communal est le suivant :

- Administration, finances, état civil : 7 postes (dont 1/90 % - 1/60 % - 2/50 %)
- Urbanisme, travaux, bâtiments (administration) : 5 postes (dont 2/50 %)
- Sports, communication, culture, social : 2 postes
- Centre sportif : 3 postes
- Voirie, cantonniers : 8 postes
- Voirie, jardiniers : 3 postes
- Bâtiments, concierges : 10 postes (dont 1/30 % - 1/65 %)
- Bibliothèque : 2 postes (dont 1/60 %)
- Ecogia : 2 postes
- Protection civile : 1 poste \* (60 %)
- Patrouilleuses scolaires : 4 postes

- \* La personne chargée de l'Office intercommunal de la Protection civile dépend des quatre Communes de Versoix, Genthod, Bellevue et Collex-Bossy.

A ces postes, il convient d'ajouter les personnes engagées temporairement pour la piscine, la plage, ainsi que les étudiants travaillant quelques semaines pendant l'été.

## Ecoles

L'effectif scolaire du secteur « primaire » se présente comme suit pour l'année 1998 - 1999 :

### Ecole Ami-Argand :

division élémentaire :	68 élèves / 3 classes
division moyenne :	234 élèves / 11 classes
divisions spécialisées	23 élèves / 3 classes
soit un total de	325 élèves

### Ecole Bon-Séjour :

division élémentaire	19 élèves / 1 classe
division moyenne	86 élèves / 4 classes
soit un total de	105 élèves

### Ecole Courvoisier :

division élémentaire	22 élèves / 1 classe
division moyenne	19 élèves / 1 classe
soit un total de	41 élèves

### Ecole Lachenal :

division élémentaire	95 élèves / 4 classes
division moyenne	223 élèves / 10 classes
soit un total de	318 élèves

### Ecole Montfleury 1 :

division moyenne	192 élèves / 9 classes
------------------	------------------------

### Ecole Montfleury 2 :

division élémentaire	76 élèves / 4 classes
----------------------	-----------------------

Total général : 1057 élèves pour 51 classes  
(+ 36 élèves par rapport à l'an passé. Elèves domiciliés hors de la commune : 76)

## **L'APEV (Association des parents d'élèves des écoles enfantines et primaires de Versoix)**

Son but est de promouvoir une collaboration active et constructive entre les autorités scolaires et communales, le corps enseignant et les parents.

L'association, qui regroupe une centaine de familles de Versoix, se soucie d'améliorer la qualité de vie des élèves.

C'est ainsi que l'APEV assure, notamment, l'encadrement aux séances de Ciné Prim's, participe aux promotions, organise une chorale parents - enfants, édite un journal à l'attention des membres et organise, chaque année, une conférence sur un thème en relation avec l'éducation.

Le Comité encourage les familles versoisiennes à devenir membres de l'APEV et accueille toutes les idées et suggestions.

Mme Christiane Varidel en est la présidente.

## Environnement

Devenue ville, Versoix doit aussi se pencher sur son environnement. D'où, pour la Commission de l'environnement, un travail sur deux plans bien distincts :

- le développement de l'information à la population ;
- la création de nouveaux champs d'activité et l'amélioration des installations déjà en service.

En ce qui concerne l'information, la Mairie, par le truchement de « Tous-Ménages », n'a cessé d'encourager la population à toujours plus et toujours mieux récupérer.

Elle a surtout soutenu les projets didactiques d'information à la jeunesse. Elle s'est réjouie des excellents résultats obtenus par la classe de Mme Melo dont le projet présenté a reçu le 4<sup>ème</sup> prix cantonal de l'environnement.

Elle s'est aussi adjoint la compétence d'une conseillère en compostage, dont le but sera la recherche de projets et leur élaboration en accord avec les autorités scolaires.

Parmi les activités existantes il faut signaler :

- Le suivi des zones écologiques mises en place par l'AGCETA qui prospèrent très bien, mais dont la pérennité est menacée dans son financement et par le non-respect de certains utilisateurs, surtout par les cavaliers, les VTT et parfois par des promeneurs.
- L'engagement pris par le Conseil municipal de répondre à l'appel du BMF (Bruno - Mauser - Fonds) demandant à toutes les communes de renoncer à l'utilisation des bois tropicaux non munis d'un label dans la construction des bâtiments publics.
- Le vote des crédits nécessaires pour la réalisation du programme OGURE destiné à améliorer les équipements des bâtiments communaux en vue de réaliser des économies d'énergie.
- Le dossier du compostage a mobilisé toute son attention.  
Quitter une expérience communale originale, pleine de promesses, donnant entière satisfaction et dont les coûts de production n'étaient pas très élevés pour adhérer au Groupement intercommunal de compostage (GICORD) a soulevé bien des questions, des hésitations, voire des réticences. La participation aux réalisations des infrastructures, plus de Fr. 300'000.00, et la représentation de la Commune au sein des organes de direction ont été âprement discutées.  
Mais, finalement, les statuts et le règlement d'application ont été adoptés par tous les Conseils municipaux.
- L'amélioration des déchetteries et la création de deux nouveaux centres à la Pelotière et dans le Bourg de Versoix, ainsi que l'optimisation du point de collecte du Grand-Montfleury ont fait l'objet d'un vote de crédit s'élevant à Fr. 97'000.00.
- Le ramassage des déchets de jardins et de tonte de haies a été amélioré. Deux tournées supplémentaires par mois ont été organisées dans la zone villas et sur le bas de la route de Suisse.
- Le problème des nuisances de l'aéroport a fait l'objet d'un exposé de Me Page, président de l'ARAG. Celui du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique a permis à Versoix et aux communes de la Rive Droite d'exiger d'être consultées lorsque sera discutée la nouvelle concession d'exploitation de l'AIG.
- La renaturation du Vallon de la Versoix par l'Etat a aussi fait l'objet d'une présentation approfondie. Animée par un président à la fibre écologique, M. S. Mazzone, cette Commission s'est attelée à un nombre de problèmes très variés, dont certains suscitent de plus en plus de préoccupations mais qui, pour l'instant, n'effleurent qu'une infime tranche de la population.

## Domaine d'Ecogia

Il est utile de rappeler que le domaine d'Ecogia appartient au patrimoine financier communal, qu'il est libre et franc de toute hypothèque et que sa gestion a été confiée à une commission composée de 6 membres désignés par le Conseil municipal, à savoir M. Jean-Pierre Widmer, président, M. Luis Rodriguez, vice-président, Mme Martine Melo, MM. Michel Courtois, Sergio Mazzone et Pierre-Alain Monnet.

En cours d'année, Mme Isabelle Zwygart a remplacé M. Michel Courtois, Conseiller municipal démissionnaire.

L'exercice allant du 1<sup>er</sup> avril 1998 au 30 mars 1999 a été important dans l'évolution du domaine. Le dossier de la transformation du bâtiment principal a permis à la commune ainsi qu'au CICR de trouver une solution favorable pour les deux parties.

- En remettant au CICR le grand corps du bâtiment en droit de superficie pour 50 ans, la vénérable institution a pu acquérir l'exterritorialité et ainsi obtenir de la Confédération, par le canal de la FIPOI, un prêt sans intérêt de 10 millions, remboursable à l'échéance du droit de superficie.

Pour la commune, le bâtiment sera transformé, entretenu et rendu en état de fonctionner sans qu'il lui en coûte un sou.

Cette convention a été rédigée par Me Pierre Wicht, notaire. Elle est le résultat d'une longue concertation, à laquelle ont pris part le Registre Foncier, le DIAE, les juristes fédéraux des Départements des finances et des affaires extérieures, ainsi que des avocats et des économistes.

- ISDC tenant son rythme de croisière, la commission a dû s'atteler à la création du centre de commandement du satellite. Son choix s'est porté sur le hangar dont il a fallu maintenir les structures en bois, la commission d'architecture s'étant opposée à la démolition. L'autorisation de transformer, malgré les recommandations de Berne, fut longue à venir et ce n'est que le 1<sup>er</sup> mars que les travaux ont finalement commencé. Ainsi la deuxième étape de l'engagement de la commune vis-à-vis de ISDC sera réalisée dans les délais.

Reste à prévoir encore une troisième étape, c'est-à-dire une vingtaine de places de travail à trouver.

- Le bail agricole étudié par la commission cantonale d'affermage a, lui aussi, été signé par M. Yves Falconnet, fils de M. Roger Falconnet.

Ainsi, après plus de 50 ans d'activité et deux générations, le passage du témoin est assuré. Nous souhaitons à Yves et Mme Falconnet bonne chance à la tête de notre belle ferme.

- Le développement a obligé la commission à reprendre le dossier du chauffage au bois dont l'étude préliminaire avait été conduite par l'OCEN et avait abouti à l'obtention d'une autorisation préalable en 1997.

La mise en place des conduites acheminant le fluide de la centrale vers les divers bâtiments a incité la commission à profiter de l'ouverture de tranchées pour y refaire les conduites d'eau, et loger les câbles électriques.

- La Corolle a, elle aussi, apporté sa contribution à l'embellissement du site, en réalisant un très beau complexe architectural signé Claude Lehmann.

Tant d'activités sur ce hameau, ce sont de nombreuses personnes qui vivent à Ecogia et cela a obligé à remettre en état la station de pompage qui, avec ses deux nouvelles pompes, devrait remplir son travail et éviter les sources de pollution dans le Nant-de-Braille.

Ceci n'est qu'un bref aperçu de la gestion de ce beau domaine. Les Versoisien peuvent être fiers d'en être les propriétaires et bien des personnes dans la République les envient.

(Le sujet des forains figure dans une autre rubrique)

## Service du feu

Durant l'exercice écoulé, les sapeurs-pompiers ont effectué 47 sorties, comptabilisé 297 heures pour diverses interventions, soit :

feu d'appartement

- de cheminée
- d'appareil de chauffage
- de sapin de Noël
- électrique moteur - installation
- détritrus
- télévision
- voiture

Arbres tombés ou menacent de tomber, nids de guêpes et divers.

Ils ont assuré 13 gardes de salles et divers services lors de cortèges et manifestations (salle Lachenal et salle Bon-Séjour), soit 184 heures.

### Equipement du personnel

La compagnie est équipée de la nouvelle tenue de feu type SPF1, veste et pantalon en Sergé Kermel - viscosse 50/50, couleur bleu marine.

Equipement de nouveaux sapeurs.

### Matériel

Divers matériels ont été acquis :

lances de nouvelle génération type « Ackron »

lampes de casque F1A « Ex »

lampes de signalisation

signaux triopan

produits d'extinction

Coussin Rhodio Sorbarix pour inondation

Emetteurs-récepteurs Motorola GP 300

- - Zodiac MA 162 / 15

Divers matériels pour aspirateur à eau.

### Entretien du matériel

Réparation de tuyaux de divers diamètres, d'émetteurs-récepteurs radio, de récepteur d'alarme télépage - SWISS, remplacement moteur aspirateur et divers.

### Véhicules

Visite véhicule au Service des automobiles.

Service 10'000 km sur véhicule Renault

Révision réservoir essence Motopompe Schenk

Diverses retouches sur véhicule, remplacement batterie.

Acquisition Land Rover de la voirie

Achat avertisseur feu tournant, montage des ces équipements ainsi que peinture du véhicule réalisés par les soins de quelques sapeurs de la Compagnie.

### Cours de formation 1998

*Cours cantonal de transmission radio au centre d'instruction de sécurité civile à Bernex*

Sap Philippe Blanchard

Sap Olivier Laboureur

Sap Erasmo Rovère

Sap Raphaël Durand

**Ecole cantonale pour porteurs d'appareils de protection de la respiration**

Sapeur Erasmo Rovère  
Sap Raphaël Durand

**Cours théorique pour conducteurs de véhicules attribués au service du feu**

Cpl Pierre-Alain Grenier  
Sap Philippe Blanchard  
Sap Olivier Laboureur

**Cours fédéraux d'instructeur I**

Lt Philippe Décrind a suivi l'école du 20 au 25 avril à Eschen et a obtenu le brevet fédéral d'instructeur I avec succès.

Tous nos remerciements à ces soldats du feu pour leur dévouement à suivre ces cours et écoles durant l'exercice écoulé.

**Journée des Commandants**

Cap François Blanchard

Exercices : cours de cadre au sein de la Compagnie  
10 séances d'Etat-Major  
4 cours cadre pour of et s/of  
4 cours chauffeurs  
6 cours pour porteurs d'appareils respiratoires  
6 exercices de compagnie  
½ journée pour le contrôle des points d'eau de la commune.

**Démissions**

2 sapeurs ont quitté le corps des sapeurs-pompiers pour des raisons de santé : sap Walter Huambachano et Sap Michaël Moor. Nous souhaitons un prompt rétablissement à ces 2 sapeurs.

Après 27 ans de bons et loyaux services au sein de la Compagnie, le sergent Claude Fouvy a fait valoir son droit à la retraite.

Remerciements à ce sergent pour les services rendus à la collectivité tout au long de ces nombreuses années au sein de la Compagnie.

**Mutations**

Ont été admis à la Compagnie des sapeurs-pompiers sur préavis du Conseil administratif, les sapeurs Miguel Fernandez, Yvan Primus, Gilles Demierre, Antonio Solimine, Sébastien Sora. Ils ont suivi l'école de formation cantonale de Bernex.

Merci à ces jeunes sapeurs qui viennent resserrer les rangs de la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires.

Au 31 mars 1999, l'effectif des sapeurs-pompiers se composait de 3 officiers, 13 sous-officiers, 37 sapeurs et 1 médecin, soit au total 54 hommes.

## Etat civil

L'Office de l'Etat civil a traité, en 1998, les événements suivants :

### Registres spéciaux

<u>1997</u>	<u>1998</u>
57 mariages	74 mariages
41 décès	47 décès
1 reconnaissance	1 reconnaissance
0 naissance	1 naissance.

Les origines des personnes que nous avons mariées sont les suivantes :

Allemagne	4	Ouganda	2
Argentine	1	Pays-Bas	2
Belgique	1	Philippines	2
Bolivie	1	Portugal	4
Corée	1	Rép. Dominicaine	1
Cuba	1	Roumanie	1
Espagne	4	Russie	1
Finlande	1	Suisse	86
France	8	Tunisie	2
Grande-Bretagne	3	Turquie	1
Israël	2	Uruguay	1
Italie	11	Yougoslavie	5
Maroc	2		
			148

### Délivrance d'extraits des registres spéciaux

Durant cette même période, il a été délivré 265 extraits d'actes (268 en 1997).

### Registre des familles

En 1998, la mise à jour du Registre des familles a occasionné l'inscription de 160 événements d'état civil (200 en 1997), dont la naturalisation de 44 étrangers (35 en 1997) et 23 confédérés (9 en 1997), les autres inscriptions regroupant les naissances, mariages, décès, reconnaissances, divorces, changement de nom, rectifications

### Particularités

Dès le mois de juillet 1998, l'état civil s'est vu attribuer l'établissement des actes d'origine, délivrés sur la base du registre des familles, documents qui jusque là émanaient du Service cantonal des passeports et de la nationalité.

**ETATS FINANCIERS 1998****Extrait du rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 1998  
établi par la Société de Contrôle Fiduciaire S.A.**

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 1998 :

- régression sensible du total du bilan de 6.16% au 31 décembre 1998 ;
- importante diminution des avoirs, en particulier des avoirs à terme pour Fr. 4'000'000.- ;
- investissements nets du patrimoine administratif pour Fr. 3'411'541.30, compensés par les amortissements économiques s'élevant à Fr. 4'160'676.85, d'où une diminution nette de Fr. 749'135.55 ;
- nouveaux emprunts de Fr. 6'000'000.- contractés en 1998, mais amortissements et remboursements d'emprunts pour Fr. 11'940'923.-, d'où la diminution de la dette communale consolidée de près de Fr. 6'000'000.- ; la dette représente Fr. 3'918.- par habitant au 31 décembre 1998, contre Fr. 4'578.- à fin 1997 ;
- hausse des provisions due à l'adaptation du du croire sur débiteurs ;
- nouvel excédent de financement des investissements ;
- investissements couverts en totalité par l'autofinancement ;
- nouvelles progressions des revenus de 4.89% (+ 3.94% en 1997) et des charges de 4.73% (+ 3.27% en 1997) du compte de fonctionnement par rapport au compte 1997 ;
- sensible augmentation du produit des centimes additionnels des personnes physiques de 5.09% (+ 0.82% en 1997) ;
- boni budgétaire 1998 supérieur à celui de l'exercice précédent.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 1998 reflète bien la situation de la commune de Versoix, telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions. D'autre part, les directives du Département de l'intérieur, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1998.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens de sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour étayer notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 1998 qui vous sont soumis.

SFC REVISION S.A.

## TABLEAU DE BOUCLEMENT DES COMPTES 1998

### Compte de fonctionnement (90)

<b>Charges</b>	15'803'121.54	<b>Revenus</b>	20'005'326.74
<b>Amortissements</b>	4'160'676.85		
<b>Excédent de revenus</b>	41'528.35	<b>Excédent des charges</b>	0.00
	20'005'326.74		20'005'326.74

### Investissements nets (910)

<b>Investissements</b>	4'034'234.95	<b>Subventions d'investissements et autres recettes</b>	622'693.65
		<b>Augmentation des investissements nets</b>	3'411'541.30
	4'034'234.95		4'034'234.95

### Financement (911)

<b>Augmentation des investissements nets</b>	3'411'541.30	<b>Reprise des amortissements</b>	4'160'676.85
<b>(*) Excédent de financement</b>	790'663.90	<b>Reprise de l'excédent de revenus</b>	41'528.35
		<b>(*) Insuffisance de financement</b>	
	4'202'205.20		4'202'205.20

### Variation de la fortune nette (912)

<b>(*) Insuffisance de financement</b>		<b>(*) Excédent de financement</b>	790'663.90
<b>Report au bilan</b>	4'783'370.50	<b>Report au bilan</b>	4'034'234.95
<b>Augmentation de la fortune nette</b>	41'528.35	<b>Diminution de la fortune nette</b>	
	4'824'898.85		4'824'898.85

(\*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissement 1998

**CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1998 (Classification selon les natures)**

NATURES	LIBELLES	CHARGES	
		BUDGET 1998	COMPTES 1998
300	Autorités et commissions	157'608.00	138'887.40
301	Traitement du personnel	3'876'836.00	3'934'890.30
303	Assurances sociales	351'965.00	349'677.15
304	Caisse de pensions et de prévoyance	407'237.00	459'814.05
305	Assurance-maladie et accidents	150'109.00	153'565.50
306	Prestations en nature	3'000.00	4'540.00
307	Prestations aux pensionnés	25'000.00	16'691.20
309	Autres charges de personnel	24'000.00	29'919.50
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	135'500.00	143'481.85
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	91'500.00	64'272.00
312	Eau, énergie, combustibles	582'000.00	666'849.60
313	Achat de fournitures et de marchandises	353'200.00	360'022.25
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'024'000.00	1'072'760.18
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	98'900.00	89'609.25
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	260'750.00	249'123.85
317	Dédommagements	77'600.00	86'038.95
318	Honoraires et prestations de service	1'304'451.00	1'229'011.86
319	Frais divers	656'000.00	663'644.15
322	Dettes à moyen et long termes	2'280'000.00	2'152'673.20
323	Dettes envers des tiers	0.00	0.00
329	Autres intérêts passifs	0.00	0.00
330	Patrimoine financier	450'000.00	1'021'014.02
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	4'134'677.00	4'160'676.85
346	Compensation financière aux communes françaises	97'000.00	95'865.00
351	Cantons	1'280'727.00	1'285'853.58
352	Communes	482'000.00	480'090.65
361	Cantons	0.00	0.00
363	Propres établissements	125'000.00	119'618.00
365	Institutions privées	651'850.00	634'237.50
366	Personnes physiques	245'735.00	236'030.55
367	Etranger	65'000.00	64'940.00
<b>T O T A U X</b>		<b>19'391'645.00</b>	<b>19'963'798.39</b>

**REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1998 (Classification selon les natures)**

NATURES	LIBELLES	REVENUS	
		BUDGET 1998	COMPTES 1998
400	Impôts sur le revenu et la fortune	13'240'000.00	13'291'771.10
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	450'000.00	459'357.85
408	Fonds de péréquation financière intercommunal	1'300'000.00	1'216'582.00
409	Taxe professionnelle communale	350'000.00	350'440.00
420	Banques	30'000.00	25'089.09
421	Créances du patrimoine financier	5'000.00	11'614.60
422	Capitaux du patrimoine financier	26'200.00	29'462.00
423	Immeubles du patrimoine financier	67'200.00	226'322.65
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	0.00	15'000.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28'550.00	28'887.50
427	Immeubles du patrimoine administratif	1'253'030.00	1'292'699.10
431	Emoluments administratifs	22'500.00	23'602.20
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	296'400.00	313'916.70
435	Ventes de marchandises	121'000.00	156'382.45
436	Dédommagements de tiers	52'050.00	61'772.80
439	Autres contributions	2'000.00	1'325.00
441	Part à des recettes cantonales	105'000.00	219'386.80
444	Contributions cantonales	3'000.00	64'919.20
451	Cantons	500.00	0.00
452	Communes	175'700.00	182'780.00
460	Confédération	0.00	0.00
461	Cantons	0.00	1'135.95
469	Autres subventions et allocations	1'870'000.00	2'032'879.75
<b>T O T A U X</b>		<b>19'398'130.00</b>	<b>20'005'326.74</b>

## DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1998

NATURE	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 98	COMPTES 98	%
30	Charges de personnel	4'995'755.00	5'087'985.10	1.85
31	Biens, services et marchandises	4'583'901.00	4'624'813.94	0.89
32	Intérêts passifs	2'280'000.00	2'152'673.20	-5.58
330	Pertes s/débiteurs	450'000.00	1'021'014.02	126.89
331	Amortissements	4'134'677.00	4'160'676.85	0.63
34	Contributions à d'autres collectivités	97'000.00	95'865.00	-1.17
35	Dédommagements à collect. publiques	1'762'727.00	1'765'944.23	0.18
36	Subventions accordées	1'087'585.00	1'054'826.05	-3.01
	<b>TOTAL</b>	<b>19'391'645.00</b>	<b>19'963'798.39</b>	<b>2.95</b>

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 98	COMPTES 98	%
40	Impôts	15'340'000.00	15'318'150.95	-0.14
42	Revenus de biens	1'409'980.00	1'629'074.94	15.54
43	Revenus divers	493'950.00	556'999.15	12.76
44	Parts recettes & contribut. sans affectat.	108'000.00	284'306.00	163.25
45	Dédommagements de collect. publiques	176'200.00	182'780.00	3.73
46	Subventions et allocations	1'870'000.00	2'034'015.70	8.77
	<b>TOTAL</b>	<b>19'398'130.00</b>	<b>20'005'326.74</b>	<b>3.13</b>

**RESULTATS EXERCICE**

**6'485.00**

**41'528.35**

**RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 1998 (Classification fonctionnelle)**

FONCTION	LIBELLES	COMPTES 1998		BUDGET 1998	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	58'656.80	0.00	70'200.00	0.00
02	Conseil administratif, maire et adjoints	151'323.35	0.00	154'219.00	0.00
05	Administration générale	2'172'089.85	19'946.50	2'116'060.00	27'500.00
08	Immeubles du patrimoine administratif	1'301'177.65	241'915.65	1'310'974.00	232'550.00
09	Autres charges et revenus	18'300.55	736'749.35	23'482.00	716'000.00
10	Etat civil	91'702.55	24'331.20	80'790.00	23'000.00
11	Police municipale	82'533.55	7'591.95	85'554.00	7'500.00
14	Incendie et secours	515'356.25	72'202.60	502'703.00	68'000.00
16	Protection civile	340'546.00	108'295.70	341'652.00	105'000.00
21	Ecoles publiques	3'069'820.95	77'419.70	2'984'895.00	60'800.00
30	Encouragement à la culture	471'056.30	57'312.75	488'052.00	48'500.00
33	Parcs et promenades	459'940.20	0.00	474'697.00	0.00
34	Sports	1'921'318.90	229'598.65	1'802'706.00	213'100.00
35	Autres loisirs	63'052.35	3'000.00	58'250.00	3'000.00
54	Institutions pour la jeunesse	1'003'378.50	169'826.65	975'510.00	130'400.00
58	Aide sociale	447'706.65	38'110.00	474'245.00	37'100.00
62	Routes communales	1'905'534.73	36'934.00	1'910'564.00	32'000.00
65	Trafic régional	17'533.95	9'520.00	19'351.00	10'000.00
71	Protection des eaux	486'868.40	0.00	508'390.00	0.00
72	Traitement des déchets	1'361'017.48	0.00	1'402'000.00	0.00
74	Cimetière et crématoire	18'368.10	3'510.00	22'375.00	4'000.00
78	Autres tâches protection de l'environnement	12'727.00	0.00	27'000.00	0.00
79	Aménagement du territoire	0.00	0.00	0.00	0.00
90	Impôts	1'350'821.00	15'531'390.30	957'000.00	15'380'000.00
94	Charges et revenus des capitaux	2'157'737.48	2'101'575.19	2'285'000.00	1'939'750.00
95	Immeubles du patrimoine financier	485'229.85	536'096.55	315'976.00	359'930.00
	<b>T O T A U X</b>	<b>19'963'798.39</b>	<b>20'005'326.74</b>	<b>19'391'645.00</b>	<b>19'398'130.00</b>
	Excédent des revenus / (charges)	<b>41'528.35</b>		<b>6'485.00</b>	
		<b>20'005'326.74</b>	<b>20'005'326.74</b>	<b>19'398'130.00</b>	<b>19'398'130.00</b>

		<b>Bilan au 01-12-1998</b>	<b>Bilan au 31-12-1998</b>
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>88'040'411.08</b>	<b>82'617'891.90</b>
	PATRIMOINE FINANCIER		
<b>10</b>	<b>Disponibilités</b>	<b>1'050'933.06</b>	<b>1'018'488.18</b>
100	Caisses	8'845.50	3'502.15
101	Chèques postaux	160'308.24	14'510.19
102	Banques	739'987.18	789'621.45
103	Etat de Genève	141'792.14	145'854.39
109	Compte de virement	0.00	65'000.00
<b>11</b>	<b>Avoirs</b>	<b>10'865'754.52</b>	<b>7'274'372.02</b>
111	Comptes courants	872'106.80	798'229.23
112	Impôts à encaisser	3'771'489.66	4'225'687.36
113	Dédommagements collectivités publiques	0.00	61'829.50
115	Autres débiteurs	245'961.06	182'103.93
116	Avoirs à terme fixe	4'000'000.00	0.00
118	Compte de liaison	1'976'197.00	2'006'522.00
<b>12</b>	<b>Placements</b>	<b>17'661'971.80</b>	<b>16'999'803.85</b>
121	Actions et parts sociales	5'062.00	11'262.00
122	Prêts	129'833.35	117'181.35
123	Immeubles	17'527'076.45	16'871'360.50
<b>13</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>730'418.40</b>	<b>343'030.10</b>
130	Intérêts	0.00	0.00
131	Loyers	0.00	0.00
137	TVA à recevoir	4'521.15	9'028.10
139	Autres comptes transitoires	725'897.25	334'002.00
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
<b>14</b>	<b>Investissements</b>	<b>57'731'333.30</b>	<b>53'593'345.75</b>
140	Terrains non bâtis	177'626.10	150'296.20
141	Ouvrages de génie civil	7'460'055.55	7'121'785.95
143	Terrains bâtis	45'997'814.15	45'703'345.55
145	Forêts	41'603.00	39'403.00
146	Mobilier, machines, véhicules	665'382.50	578'515.05
<b>15</b>	<b>Prêts et participations permanents</b>	<b>3'388'852.00</b>	<b>3'388'852.00</b>
152	Communes	1'633'100.00	1'633'100.00
153	Propres établissements	1'143'001.00	1'143'001.00
154	Sociétés d'économie mixte	612'751.00	612'751.00

		<b>Bilan au 01-12-1998</b>	<b>Bilan au 31-12-1998</b>
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>84'258'602.92</b>	<b>82'617'891.90</b>
	ENGAGEMENTS		
<b>20</b>	<b>Engagements courants</b>	<b>539'428.70</b>	<b>629'418.91</b>
200	Créanciers	535'905.20	621'345.91
204	Subventions à verser	0.00	0.00
208	Comptes de liaison	0.00	0.00
209	Autres engagements	3'523.50	8'073.00
<b>22</b>	<b>Dettes à moyen et long termes</b>	<b>46'366'661.00</b>	<b>40'425'738.00</b>
221	Reconnaissance de dettes	32'366'661.00	33'425'738.00
223	Emprunts par obligations	14'000'000.00	7'000'000.00
<b>23</b>	<b>Engagements envers entités particulières</b>	<b>40'412.68</b>	<b>28'093.86</b>
233	Fonds et fondations	40'412.68	28'093.86
<b>24</b>	<b>Provisions</b>	<b>872'934.23</b>	<b>1'299'246.56</b>
240	Compte de fonctionnement	872'934.23	1'299'246.56
<b>25</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>1'014'502.20</b>	<b>945'418.30</b>
250	Intérêts	945'445.00	863'493.00
259	Autres comptes transitoires	69'057.20	81'925.30
<b>28</b>	<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>	<b>2'263'996.65</b>	<b>2'305'972.30</b>
280	Taxes d'équipement	905'727.50	1'088'740.50
281	Taxes d'épuration	0.00	0.00
282	Taxes d'écoulement	372'217.00	409'137.25
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	169'969.00	179'434.65
285	Fonds de bienfaisance	0.00	0.00
288	Immeubles locatifs	816'083.15	628'659.90
<b>29</b>	<b>Fortune nette</b>		
<b>290</b>	<b>Fortune</b>	<b>36'942'475.62</b>	<b>36'984'003.97</b>

**TABLEAU DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS**

Libellé	Date délibération	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-1997	Paiements effectués en 1998	Total dépenses au 31-12-1998	Subventions au 31-12-1998	Solde disponible (dépeusement)
Transformation annexe de la Mairie	27-02-1991	2'330'000.00	2'184'431.05	22'167.90	2'206'598.95	27'500.00	150'901.05
Construction école Ami-Argand	22-04-1991	21'768'890.00	22'424'056.00	969.15	22'425'025.15	6'804'938.40	6'148'803.25
Crèche maison Bonnet	21-06-1993	4'498'500.00	4'459'533.00	5'960.80	4'465'493.80	370'247.00	403'253.20
Réfection école Lachenal bât. D	13-03-1995	1'820'000.00	1'582'630.95	103'617.30	1'686'248.25	500'000.00	633'751.75
Réfection Ecole de Montfleury I	15-04-1996	1'020'000.00	843'954.75	10'600.00	854'554.75	0.00	165'445.25
Réfection école Lachenal bât. C	15-04-1996	1'890'000.00	1'609'317.60	22'142.25	1'631'459.85	429'000.00	687'540.15
Réfection Ch. de Courvoisier	13-05-1996	450'000.00	340'716.85	4'325.65	345'042.50	0.00	104'957.50
Réfection buvette Port-Choiseul	16-09-1996	60'000.00	42'104.40	900.00	43'004.40	0.00	16'995.60
Assainissement agricole étape IV	16-09-1996	335'000.00	274'835.80	7'525.50	282'361.30	148'958.15	201'596.85
Réfection école Lachenal bât. B	29-10-1996	2'470'000.00	1'027'289.10	1'117'580.05	2'144'869.15	0.00	325'130.85
Aménagement scène de Bon-Séjour	12-05-1997	232'000.00	185'160.50	17'733.85	202'894.35	61'100.00	90'205.65
Réfection cuisine RADO	16-06-1997	32'500.00	0.00	24'569.35	24'569.35	0.00	7'930.65
Réfection cuisine RADO	16-06-1997	32'500.00	0.00	25'569.35	25'569.35	0.00	6'930.65
Campagne entretien chaussées	16-06-1997	520'000.00	283'409.40	101'503.80	384'913.20	0.00	135'086.80
Réfection Ch. Vandelle / Val-de-Travers	15-09-1997	680'000.00	153'429.15	407'574.90	561'004.05	203'292.20	322'288.15
Etude générale des circulations	10-11-1997	92'500.00	23'812.75	72'304.05	96'116.80	0.00	-3'616.80
Réfection façades Ancienne Préfecture	09-02-1998	976'500.00	0.00	758'356.80	758'356.80	0.00	218'143.20
Chambre froide CSV	16-03-1998	278'698.00	0.00	234'184.35	234'184.35	0.00	44'513.65
Collecteur & chaussée Ch. Dégallier	16-03-1998	1'900'000.00	0.00	632'895.55	632'895.55	130'000.00	1'397'104.45
Aménagement locaux parking de Bon-Séjour	20-04-1998	28'500.00	0.00	27'543.00	27'543.00	0.00	957.00
Etude de réfection Salle Communale	20-04-1998	298'200.00	0.00	210'228.85	210'228.85	0.00	87'971.15
Achat véhicule VOIRIE	11-05-1998	39'000.00	0.00	36'622.55	36'622.55	0.00	2'377.45
Réfection préaux école lachenal	11-05-1998	305'385.00	0.00	180'701.55	180'701.55	0.00	124'683.45
Etude extension Mairie	12-10-1998	52'000.00	0.00	8'520.00	8'520.00	0.00	43'480.00
Station de pompage à Ecogia	09-11-1998	200'000.00	0.00	25'707.75	25'707.75	0.00	174'292.25
<b>TOTAUX</b>		<b>42'310'173.00</b>	<b>35'434'681.30</b>	<b>4'059'804.30</b>	<b>39'494'485.60</b>	<b>8'675'035.75</b>	<b>11'490'723.15</b>

**TABEAU DE LA DETTE COMMUNALE**

CREANCIERS	EMPRUNTS	solde au 31-12-97	amort./rembours.	solde au 31-12-98	TAUX	échéance	Intérêts payés en 98
B.C.G. GENEVE	1'200'000.00	420'673.00	79'434.00	341'239.00	2.8750	19.11.2002	12'094.35
B.C.G. GENEVE	2'000'000.00	585'077.00	140'373.00	444'704.00	2.7500	23.10.2001	16'089.60
B.C.G. GENEVE	1'200'000.00	960'911.00	21'116.00	939'795.00	3.6250	05.05.2003	55'242.80
B.C.G. GENEVE	4'000'000.00	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00	2.5625	05.05.1998	37'417.60
B.C.G. GENEVE	400'000.00	400'000.00	400'000.00	0.00	2.4375	12.08.1998	4'097.70
C.N.A. - SUVA	2'000'000.00	400'000.00	200'000.00	200'000.00	6.0000	30.11.1999	24'000.00
C.N.A. - SUVA	2'000'000.00	600'000.00	100'000.00	500'000.00	5.0000	20.09.2003	30'000.00
C.N.A. - SUVA	3'000'000.00	3'000'000.00		3'000'000.00	4.5000	15.01.2004	135'000.00
C.N.A. - SUVA	3'000'000.00	3'000'000.00		3'000'000.00	7.0000	30.03.2001	210'000.00
C.N.A. - SUVA	4'000'000.00	0.00		4'000'000.00	3.7500	04.05.2008	0.00
C.N.A. - SUVA	5'000'000.00	5'000'000.00		5'000'000.00	5.2500	15.05.2005	262'500.00
COFICOGE	2'000'000.00	2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	4.2500	10.12.2001	85'000.00
COFICOGE	3'000'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00	4.2500	03.12.1998	127'500.00
COFICOGE	2'000'000.00	2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	7.2500	06.11.2000	145'000.00
COFICOGE	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00	3'000'000.00	6.7500	10.12.2001	202'500.00
COFICOGE	4'000'000.00	4'000'000.00		4'000'000.00	6.5000	03.12.2002	260'000.00
RENTENANSTALT	2'000'000.00	0.00		2'000'000.00	3.2950	03.11.2006	0.00
RENTENANSTALT	2'000'000.00	2'000'000.00		2'000'000.00	4.1500	02.05.2002	83'000.00
RENTENANSTALT	2'000'000.00	2'000'000.00		2'000'000.00	4.7500	22.09.2000	95'000.00
RENTENANSTALT	3'000'000.00	3'000'000.00		3'000'000.00	5.2500	09.05.2005	157'500.00
RENTENANSTALT	5'000'000.00	5'000'000.00		5'000'000.00	3.9500	16.12.2005	197'500.00
WINTERTHUR	2'000'000.00	2'000'000.00		2'000'000.00	6.8750	01.11.2001	137'500.00
	<b>57'800'000.00</b>	<b>46'366'661.00</b>	<b>11'940'923.00</b>	<b>40'425'738.00</b>	<b>4.6827</b>		<b>2'276'942.05</b>

**Montant des intérêts pris en charge par le Fonds d'Equipement Communal en 1998**

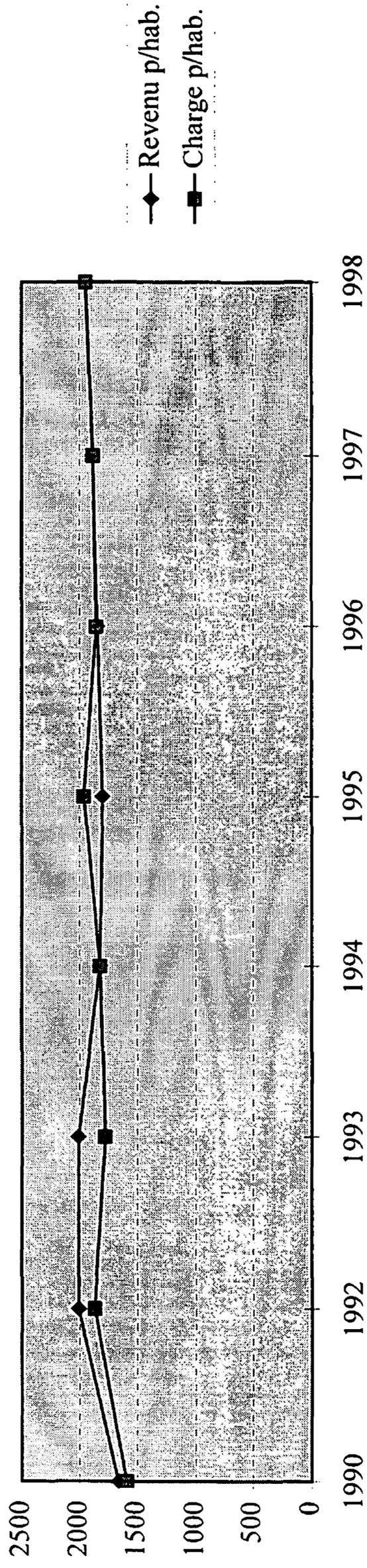
**2'006'522.00**

## FINANCES ET IMPOTS

	<u>1998</u>	<u>1997</u>	<u>1996</u>
Total des revenus	20'005'326.74	19'072'813.94	18'349'621.00
Total des dépenses	19'963'798.39	19'062'387.84	18'459'220.00
Bénéfice / (Perte)	41'528.35	10'426.10	-109'599.00
Impôt sur revenus et fortune personnes physiques	13'291'771.10	12'647'962.25	12'545'486.00
Impôt sur bénéfice et capital personnes morales	459'357.85	603'432.40	571'502.00
Impôt spécial s/bénéfice immobilier	151'409.85	36'321.40	42'331.00
Taux des centimes additionnels	50	50	50
Valeur du centime de production des personnes physiques	253'180.76	244'846.05	244'433.00
Taxe professionnelle communale	350'440.00	318'379.00	318'379.00
Part privilégiée	80 %	78 %	77 %
Capacité financière	49.84	51.63	52

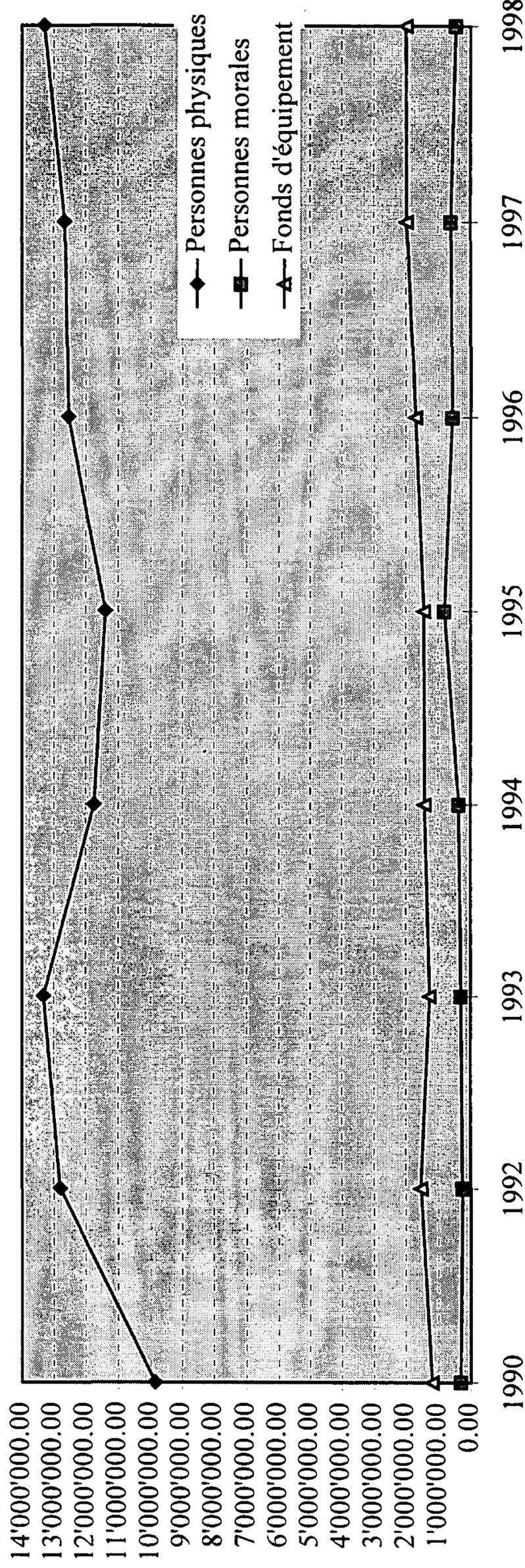
### EVOLUTION DU REVENU ET DE LA CHARGE DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT

Années	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Revenu p/hab.	1663.04	2008.79	2007.05	1823.09	1797.61	1843.26	1883.18	1947.94
Charge p/hab.	1591.69	1869.67	1774.68	1820.19	1959.03	1854.27	1882.15	1943.9



## EVOLUTION DES RECETTES FISCALES ET DU FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Production annuelle</b>								
<b>Personnes physiques</b>	9'869'634.17	12'793'690.94	13'317'058.23	11'741'513.52	11'386'276.95	12'545'486.28	12'647'962.25	13'291'771.10
<b>Personnes morales</b>	314'891.40	256'419.55	301'375.55	370'936.25	804'955.40	571'502.25	603'432.40	459'357.85
<b>Fonds d'équipement</b>	1'202'559.15	1'548'286.80	1'276'067.00	1'432'516.00	1'448'164.00	1'715'305.00	1'976'197.00	2'006'522.00



## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Ce compte rendu marque la fin d'une législature qui a été riche en activités pour les Conseillers municipaux et administratifs.

C'est le résultat de quatre années de travail en commun où des projets ont été élaborés et discutés entre les Conseillers municipaux pour aboutir à des réalisations et investissements, tels que récemment la rénovation de la salle communale.

C'est également l'aboutissement de négociations qui ont permis de faire d'Ecogia un lieu de recherche pour ISDC et de rencontres pour le CICR.

Quatre années durant lesquelles des budgets raisonnables ont permis de maîtriser la situation financière difficile, grâce à la compréhension et à l'esprit d'économie des Conseillers municipaux et à la collaboration efficace du personnel de la commune, dont les nouveaux statuts sont entrés en vigueur durant cette législature.

C'est aussi le passage pour Versoix à la qualité de ville due, notamment, à la réalisation des immeubles de la Pelotière.

Ces quelques rappels d'événements majeurs montrent combien l'engagement des Conseillers municipaux et administratifs est indispensable pour réussir les objectifs fixés.

Un nouveau Conseil municipal, formé de vingt cinq membres, soit deux de plus, a été élu pour les quatre prochaines années et, même si déjà quelques dossiers peuvent être appréhendés, nombreux sont ceux que l'avenir ne permet pas d'identifier à ce jour.

Le Conseil administratif a accueilli avec joie l'arrivée de sa première femme, Mme Véronique Schmied, ce qui lui donnera une impulsion nouvelle.

Versoix a donc des Autorités qui devront mener à bien les nouveaux défis qui attendent notre commune.

La lecture de ce rapport permet de se rendre compte d'une année d'activité, elle mérite votre attention, en vous rappelant que nous sommes à disposition pour tous renseignements et suggestions.

Avec nos sentiments respectueux.

René Schneckeburger,  
Maire

## Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée *par écrit* au Conseil administratif.

Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

### Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.30 - Compte de chèques postaux : 12-2857-6. - Tél. 755.21.21 - Fax : 755.48.92 - e-mail : [mairie\\_de\\_versoix@bluewin.ch](mailto:mairie_de_versoix@bluewin.ch)

### Etat civil

*Mariages* : les mariages sont célébrés par l'officier d'état civil ou son suppléant du lundi au vendredi. Les émoluments demandés sont ceux fixés par le tarif cantonal.

*Décès et inhumations* : en cas de décès, prévenir immédiatement les Pompes funèbres. Concessionnaire officiel : Pompes funèbres générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, tél. 342.30.60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

### Centre sportif

Route de l'Etraz 201. Téléphone 755.15.10.

### Garderie de dépannage « Les Mouflets »

Ferme de Bon-Séjour. Téléphone 755.56.82.

### Garderie de Montfleury

Téléphone 755.48.67.

### Crèche Fleurimage

1, ch. de Montfleury. Téléphone : 755.48.38

### Ludothèque

Centre Bon-Séjour. Ouverture le mardi de 15 h. à 18 h. et le jeudi de 15h30 à 17h30. Fermeture pendant les vacances scolaires. Renseignements : téléphone 755.22.17 ou 755.59.28.

### Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Téléphone 755.34.48. Ouverture : mardi de 15 h. à 18 h.; mercredi de 9 h.30 à 12 h.; jeudi de 15 h. à 19 h.; samedi de 9 h.30 à 12 h.

### Résidence Bon-Séjour

Route de Sauverny 8. Téléphone 775.24.24. Fax 755.69.18.

### Foyer de jour « Livada »

Téléphone 775.20.54.

## Renseignements

### Centre d'action sociale et de santé (CASS)

5, chemin de Versoix-la-Ville. , lundi au vendredi 8h - 12h & 14h - 18h. téléphone 779.25.66

Unité accueil et secrétariat social & unité d'action social, téléphone 779.25.66

Unité aides et soins - *aides familiales*, téléphone 755.57.17

Unité aides et soins - *aides ménagères*, téléphone 755.61.88

Unité et soins - *infirmières*, téléphone 755.10.80

#### **Service d'orientation**

du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h.45. Téléphone 779.13.43.

#### **Permanence avocats**

Téléphone 779.25.86. Mercredi et vendredi de 17 h.30 à 19 h.

### Restaurants scolaires

Bon-Séjour, tél. 755.31.35 / Montfleury, tél. 755.59.10 / Lachenal, tél. 755.28.02

### Repas à domicile pour personnes âgées ou handicapées

Mme S. Piccot. Téléphone 755.43.95.

### Inspecteur du bétail

Mme Yvonne Humbert, 1294 Genthod. Téléphone 774.16.38.

### Service du feu

Etat-major : Cap. F. Blanchard, téléphone 755.29.70, natel 079.310.10.21; Lt J. Kursner, téléphone 779.04.76; Lt Ph. Décrind, téléphone 755.48.42; Four. N. Anagnostopoulos, téléphone 755.38.12; Sgtrm C. Moret, téléphone 755.32.85.

### Protection civile

Chef intercommunal : M. Paul Leuba, p.ad. Mairie de Versoix.

### Gendarmerie

Route de Suisse 71. Téléphone 755.10.21.

### Levée des ordures

*Secteur lac* : soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h.30 du matin.

*Secteur Jura* : soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h.30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée de ferraille dont le poids est limité à 50 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.  
L'emploi de sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

## Renseignements

### Aluminium et fer blanc

Parking Lachenal - Parking Bordier.

### Déchets de jardins

Mise à disposition d'une benne au parking Lachenal tous les lundis dès 7 h. jusqu'aux mardis à 8 h.  
Ramassage des déchets de taille de haies dans le secteur villa chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois, sauf mois de janvier et décembre.

### Déchets toxiques

Retour à la quincaillerie de Versoix, rue des Moulins 43, téléphone 755.26.36.

### Réfrigérateurs

Acheter la vignette pour évacuation d'anciens appareils, soit chez le vendeur, soit à la Mairie. Coût : Fr. 70.--.

### Huiles végétales et minérales

Parking de l'Ecole Lachenal / Port-Choiseul (huiles moteurs).

### Papier

Bennes aux parkings de l'Ecole Lachenal, Grand-Montfleury, parking Bordier.)

### Piles

Parkings Lachenal et Bordier, ou retour chez le commerçant

### Verre

Bennes au parking de l'Ecole Lachenal, devant les magasins Coop, Migros et Grand-Montfleury, parking Bordier.

### Vêtements usagés et chaussures

Parking Lachenal / Parking Bordier

### Déchets encombrants

Se renseigner c/o Odelet Transport, téléphone 367.15.10

### Renseignements Info-déchets

Mairie, Michel Armand-Ugon, téléphone 755.21.21  
DIER - Infeau-déchets, téléphone 327.47.11

### Services industriels (eau, gaz, électricité)

Chemin Château-Bloc 2, Le Lignon, 1211 Genève 2, téléphone 420.88.11

## Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

## Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation *écrite* de la Mairie.

## Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1.50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

Par contre, la taille des haies empiétant sur le domaine public et rendant l'utilisation des trottoirs et chaussées dangereuse doit être immédiatement exécutée.

## Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

## Autres inconvénients

Sont interdits les émissions de fumée ou de suie, les odeurs ou émanations incommodantes, les trépidations ou ébranlements de nature à troubler la tranquillité publique.

## Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

## Ramonage

Maître ramoneur : M. Frédéric-C. Jost, Bernex-en-Combes 22, 1233 Bernex, téléphone 757.29.33 (Natel 077.25.60.15).

## Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncés au chef de section, Département militaire, 13 rue de l'Ecole-de-Médecine, Genève.

## Office cantonal de la population

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif de l'Office cantonal de la population, rue David-Dufour 1, Genève.

## Renseignements

### Ecoles publiques

*Classes primaires* Groupe Lachenal : M. Rolf Dubrova, maître principal, tél. 950.92.70  
 Ecole de Montfleury 1 : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31  
 Ecole Ami-Argand: Bernard Sommer, maître principal, tél. 779.09.00  
 Ecole de Bon-Séjour : Pierre-Olivier Chapuis, maître principal, tél. 755.53.53

*Classes enfantines* Groupe Lachenal : Mme Michèle Biollay, maîtresse principale, tél.950.92.71  
 Chemin Courvoisier, Mme Anne Girardet, maîtresse principale, tél. 755.28.77  
 Ecole Ami-Argand : Mme Christine Chapuis, maîtresse principale, tél. 770.09.00  
 Ecole de Montfleury I : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31  
 Ecole de Montfleury II : Mme Nicole Berger, maîtresse principale, tél.755.47.21

*Cycle d'orientation* ch. des Colombières (secrétariat), tél. 755.42.25

### Paroisses

Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Gobet, route de Suisse 85, tél. 755.12.44

Paroisse protestante, M. le Pasteur Daniel Barraud, route de Sauverny 7, tél. 755.27.57

## Renseignements

### Sociétés et groupements locaux

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
<b>Utilité publique</b>		
Samaritains de Versoix et environs	Mme Michèle Robas	755.37.71
Sapeurs-pompiers	Cap. François Blanchard	755.29.70
Sauvetage du Léman	M. Jean-Paul Amiet	755.29.67
<b>De quartiers et autres</b>		
Avenue Vernes	M. Jean-Pierre Motto	755.12.36
Cité Choiseul	M. Alain Bourguignon	755.36.05
Colombières	M. Frank Burnand	755.55.45
Jardins familiaux	Mme A.-M. Gaillet	779.09.23
Montfleury	M. Ph. Baumann	755.51.08
Pelotière	C.P. 351 1290 Versoix	
Richelien	Mme C. Meylan	755.35.92
Saint-Loup - Lachenal	M. Roland Kurz	755.36.25
Coin-de-Terre (groupement de Versoix)	Mme F. Chambordon	755.22.17
Dames foraines	Mme A. Wetzel	079/624.51.59
<b>Jeunesse</b>		
Colonies de vacances	Mme Michèle Blanchard	755.33.89
Groupe scouts Parc St-Loup ASPV	M. D. Burnand	755.55.45
Groupe scouts Th.-Vernes	M. L. Delarageaz	731.30.43
Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines	Mme Christiane Varidel	755.37.09
Parents des élèves du Cycle d'orientation	M. Gilbert Tonetti	755.43.71
Rado, Centre d'accueil (Radis et Galaxy)	M. R. Kopp	755.59.70
<b>Culture et loisirs</b>		
Téâtre Alroma	Mme Valérie Racine	776.83.63
	Mme Isabelle Stucki	341.01.49
Théâtre Offiez	M. Olivier Saillet	753.12.20
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	M. G. Alessi	755.10.45
Amis de la Musique Municipale	Mme S. Zolliker	755.41.97
Club des Aînés	Mme J. Duflon	755.24.17
Club de bridge	Mme J. Chappuis	361.24.29
Confrérie des oenologues	M. Antonio Conti	755.23.03
Confrérie des potes-au-feu	M. G. Ebner	755.30.08
Costumes genevois	Mme Solange Kindler	755.13.87
Dames paysannes	Mme Sylvette Piccot	755.43.95
Ecole & Quartier	Secrétariat	755.56.81
Groupement artistique GAAVE	M. François-D. Hermès	774.15.17
Musique Municipale	M. S. Pellaton	779.09.70
Versoix-Spectacles	M. Daniel Vuadens	755.21.21
Versoix-Région	M. Michel Jaeggle	755.26.17

## Renseignements

### Sociétés et groupements locaux (suite)

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
<b>Sports</b>		
Badminton-Club	M. J.-J. Ling	774.44.04
Basket-Club	M.O. Schott	388.68.94
Cavaliers	M. C. Lehmann	755.20.65
Club nautique	Secrétariat	755.35.00
Caisses à savon	M. R. Kurz	755.36.25
Courses de lévriers	Mme M.-C. Besson	796.33.86
Football-Club	M. J.-C. Roder	755.61.52
Gymnastique (FSG)	M. D. Fragnière	755.22.49
Gymnastique-Dames	Mme J. Pouilly	755.11.53
JMRCV	M. Philippe Blanchard	079 413.32.39
Judo-Club	M. J.-P. Auberson	774.21.82
Model-Club	M. F. Parodi	345.35.29
Ski-Club	M. D. Mettaz	755.42.38
Tennis-Club	M. C. Ecuyer secrétariat	755.15.67
Tennis de table	M. P. Levasseur	793.72.29
Tir	M. J. Devenoges	798.94.58
Traîne-Matin de Port-Choiseul	M. Robert Detraz	755.12.72
Versoix-Bikers	M. Georges Barel	779.06.33
<b>Economie</b>		
FIVEAC	M. C. Sanz	755.21.21
ADER	C.P. 648 1290 Versoix	

### Partis politiques de Versoix

#### Présidents :

M. Patrick Schmied	50, Gd-Montfleury	Parti démocrate-chrétien
M. Sergio Mazzone	2, ch. Terray	Parti écologiste
M. Pierre Prigioni	26, Montfleury	Entente communale Vx
M. Jacques Fritz	1, ch. de Pont-Céard	Parti libéral
M. Patrick Malek-Asghar	81, rte de St-Loup	Parti radical
M. Serge Leibzig	6, ch. Ancien-Péage	Parti socialiste